

La suspension des importations de vins italiens

ROME DEMANDE QUE LES NEUF EXAMINENT LES « GRAVES INFRACTIONS FRANÇAISES »

LIRE PAGE 12

Fardelle de J.-C. GUILLEBAUD

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 Da ; Maroc, 1,20 dirhams ; Tunisie, 100 m.l. ; Allemagne, 1 DM ; Belgique, 10 francs ; Espagne, 10 pes. ; Grande-Bretagne, 14 s. ; Grèce, 15 dr. ; Italie, 200 L. ; Liban, 125 p.l. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 250 kr. ; Pays-Bas, 1,20 f. ; Portugal, 1 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yémen, 10 r. ; S. Afr., 100 c.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23 Paris
Téléx Paris n° 85175
Tél. : 770-91-29

PROLONGATION DE LA MISSION DES « CASQUES BLEUS » ET RÉOUVERTURE DU CANAL

Les Israéliens sont pris au dépourvu par les décisions du président Sadate

Une adroite modération

Une fois de plus, le président Sadate vient de donner la preuve de sa modération et de son habileté manœuvrière.

La double décision du Raïs est adroite. Elle maintient ouvertes toutes les options alternatives, et laisse au Caire une complète liberté de manœuvre. La réouverture du canal de Suez apporte une preuve des intentions pacifiques de l'Égypte. Quelle meilleure garantie pourrait-elle offrir, en effet, aux Israéliens, que le spectacle de centaines de bateaux de toutes nationalités qui transiteraient quotidiennement par le canal de Suez — même si, pour l'instant, les pavillons à l'échelle de David demeurent encrés ?

Dans le discours qu'il a prononcé samedi 29 mars, devant l'Assemblée du peuple, le président Sadate a annoncé deux importantes décisions : renouvellement, pour trois mois, du mandat des « casques bleus » qui vient à échéance le 24 avril, et ouverture le 5 juin — « si Dieu le veut » — du canal de Suez. M. Kamal Abou Magd, ministre égyptien de l'information, a précisé que les navires Israéliens n'auraient le droit d'emprunter la voie d'eau qu'après le règlement définitif du conflit israélo-arabe.

Ces décisions ont été accueillies avec satisfaction. Cependant, les Palestiniens et les Syriens reprochent au Raïs de démolir la population égyptienne, tandis que les Israéliens, pris au dépourvu — comme l'Indique ci-dessous André Scémama — ne cachent pas leur méfiance.

Méfiance à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Le discours du président Sadate a totalement surpris les Israéliens, qui ne paraissent pas encore fixés, ce lundi, sur la signification qu'il convient d'accorder aux décisions annoncées. Pourquoi le leader égyptien a-t-il décidé de rouvrir le canal à la navigation — alors qu'il s'y était refusé durant la mission Kissinger — sans attendre un nouveau recul israélien ? En indiquant qu'il acceptait de prolonger, pour une durée de trois mois, le mandat de la force internationale, a-t-il renoncé à ménager la susceptibilité de la Syrie ? Pourquoi a-t-il complaisamment accepté de contourner l'obstacle de la participation des Palestiniens à la conférence de Genève, en suggérant d'y inviter la Ligue arabe ?

« Bien joué »

Le conseil des ministres a consacré une partie de sa réunion de dimanche à l'examen du discours du président Sadate, mais il ne paraît pas être parvenu à des conclusions définitives. Les « milieux autorisés » ont commenté, dès samedi soir, avec quelque hargne, le discours que la radio et la télévision avaient abondamment cité. « Il s'était

déjà engagé, l'an passé, à rouvrir le canal, et il ne l'a pas fait », ont déclaré ces milieux. Ils ont ajouté que la prolongation, pour trois mois seulement, du mandat des casques bleus, n'était pas suffisante. Cette réaction montrait de manière évidente que les dirigeants Israéliens, pris au dépourvu, ne savaient comment réagir devant l'avantage magistral que M. Sadate venait de marquer.

« Bien joué », admettent de hauts fonctionnaires Israéliens. Le discours de samedi, disent-ils, donne un nouvel avantage à l'Égypte aux yeux de l'opinion internationale, surtout américaine. Israël se voit non seulement accusé — par le président Ford notamment — d'avoir entravé la mission Kissinger, mais voilà que l'Égypte fait, unilatéralement, d'importantes concessions.

L'équipe de personnalités qui a été mobilisée pour aller expliquer aux Américains la position israélienne pendant et après la mission Kissinger devra aussi s'employer à justifier les réticences de Jérusalem devant les décisions annoncées au Caire samedi.

ANDRÉ SCÉMAMA

(Lire la suite page 3.)

LES REVERS GOUVERNEMENTAUX EN INDOCHINE

- Le maréchal Lon Nol quitte Phnom-Penh
- Saïgon demande l'aide des Nations unies pour l'évacuation des réfugiés

● AU VIETNAM DU SUD, après la chute de Da-Nang, désormais sous contrôle des forces révolutionnaires, la situation militaire est confuse et des signes croissants de désorganisation apparaissent dans les rangs des forces gouvernementales. La loi martiale a été proclamée lundi sur le territoire de la II^e région militaire. Le gouvernement de Saïgon a lancé le dimanche 30 mars un appel aux Nations unies pour demander au secrétaire général de l'Organisation de s'adresser à « toutes les parties intéressées » afin qu'elles coopèrent à l'évacuation des réfugiés. Cette requête est généralement interprétée comme un appel à un cessez-le-feu local adressé aux forces du G.R.P. et du Vietnam du Nord.

Le président Ford a donné ordre à des navires américains de participer à l'évacuation des villes côtières du Vietnam du Sud.

● AU CAMBODGE, le départ du maréchal Lon Nol était attendu dans le soirée de lundi. Le premier ministre thaïlandais a annoncé que le chef de l'État cambodgien ferait escale à la base d'Udorn avant de gagner l'Indonésie en compagnie du premier ministre, M. Long Boret, de son frère, le général Lon Non, et d'une quarantaine de personnalités civiles et militaires.

À Phnom-Penh, le ministre de l'éducation nationale, M. Pan Soti, a déclaré que l'absence du maréchal Lon Nol serait « provisoire », mais il s'exprime l'espoir qu'elle permettra l'ouverture de négociations avec le GRUNC du prince Sihanouk et les Khmers rouges, qui assiègent le capitale. Deux autres personnalités cambodgiennes, MM. Keury Lim, ministre des affaires étrangères, et Cheng Heng, ancien président de la République, ont déjà quitté le Cambodge pour l'étranger.

Vers des négociations avec les Khmers rouges ?

Phnom-Penh. — Le maréchal Lon Nol, président de la République khmère, quitte le Cambodge pour se rendre en Indonésie à l'invitation du général Suharto, chef de l'État de ce pays. Cette information, qui fait suite à des rumeurs et à des confidences faites ces derniers jours par des personnalités gouvernementales (le Monde cité 23-24 mars) a été confirmée officiellement. La population semble attendre une certaine satisfaction, fondée sur l'espoir que la paix sera plus facile à obtenir lorsque le maréchal aura quitté

De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

la scène politique. C'est en effet pour ce motif — car le départ du maréchal Lon Nol est une des conditions mises par les Khmers rouges à toute solution du problème khmer — ainsi que dans l'espoir d'amadouer le Congrès américain, que la décision a été prise.

Selon les informations que nous avons pu obtenir, le scénario aurait été le suivant : vers le fin de le

premier semaine de mars, le premier ministre, M. Long Boret, aurait proposé au maréchal de souder les pays de l'ASEAN (Association des pays du sud-est asiatique : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), ainsi que le Japon, qui ont joué un rôle important en faveur de la République khmère, pour leur demander d'aider Phnom-Penh à trouver une solution.

(Lire page 2 la suite et l'article de notre correspondant JENNY PIERRE.)

PRISES EN VUE DE PROVOQUER LA RELANCE

Les réductions d'impôts envisagées par M. Ford entraîneront un déficit de 60 milliards de dollars

Le président Ford a signé, samedi 29 mars, la loi approuvée par le Congrès mercredi, et dont l'objet est de réduire d'environ 22,8 milliards de dollars la charge fiscale pesant sur les particuliers et les entreprises des États-Unis. Le président n'a pas caché cependant ses réserves sur plusieurs des mesures votées par les parlementaires. « Mais, a-t-il dit, je n'ai pas le choix : c'est à prendre ou à laisser. » La veto présidentielle ne pouvant porter que sur la totalité du projet de loi.

Sur le total, environ 18 milliards de dollars représentent des remboursements d'impôts accordés aux contribuables ; les adoucissements

bénéficiant aux entreprises sont évalués à 4,8 milliards. La loi comporte encore pour environ 1,9 milliard de dépenses fédérales.

M. Ford a estimé que le déficit budgétaire du prochain exercice, commençant en juillet 1975, serait de 60 milliards et que, si les différents projets actuellement examinés par le Congrès étaient adoptés, il atteindrait 75 milliards de dollars. En dépit des paiements dus par l'administration, le déséquilibre des finances publiques risque d'entraîner une nouvelle et forte poussée inflationniste. On peut par ailleurs douter de l'efficacité des réductions d'impôts pour relancer l'activité économique.

(Lire page 11 l'article de Paul FABRA.)

« AU JOUR LE JOUR »

LES GRENOUILLES

Même si le président Ford prend l'argent aux contribuables américains, ce sont des Pâques ombres pour les États-Unis. La chute de Da-Nang après l'échec de Kissinger, la boue stagnante qui, après Watergate, remonte au passé de la C.I.A., sans parler des faiblesses du dollar et des menaces sur la prospérité, n'ébranleront sans doute pas la confiance de la majorité des citoyens américains dans ce qu'ils considèrent comme le système social et le mode de vie les meilleurs du monde.

Le monde sera peut-être d'un autre avis. Qu'il en tire des conséquences. Mais qu'il ne se réjouisse pas trop vite de voir le vieux dominateur en di ! « Il n'est guère de pays qui n'aient reconnu, d'une façon ou d'une autre, la puissance américaine et n'en aient tiré profit », ont écrit les Indes, qui ont un roi. Elles ne l'ont jamais beaucoup aimé, mais, maintenant que le roi est malade, sont-elles sûres de ne pas mourir ou même mal que lui ?

ROBERT ESCARPIIT.

L'action de Georges Pompidou

Il y a un an, le 2 avril 1974, mourait Georges Pompidou. L'ancien président de la République, qui se voulait l'héritier du gaullisme, aura exorcisé les crises monétaires qui a secoué le monde occidental à partir du printemps 1971 et freiné ses ambitieux projets d'organisation monétaire des pays de la C.E.E.

M. Jean-René Bernard, qui était entré à son cabinet dès le mois de décembre 1962, resta l'un de ses principaux collaborateurs jusqu'au dernier

jour. Après avoir été conseiller technique de l'Élysée de juin 1969 à mai 1973, il avait été nommé secrétaire général adjoint de la présidence de la République. Il dressa ici le bilan d'une politique à laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing a été étroitement mêlé.

M. Jean-René Bernard est actuellement secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (S.G.C.E.), fonction qu'il occupe depuis 1967.

I. - L'HÉRITIÈRE DU GAULLISME ET L'EUROPE

Lorsqu'un essai de caractériser l'action de G. Pompidou, en tant que président de la République, dans le domaine des affaires économiques internationales, on est tenté de se demander, s'attachant

par JEAN-RENÉ BERNARD

entrer dans le détail de la gestion des affaires concernant tel ou tel ministre. C'est dire qu'il serait assez illusoire de chercher à distinguer, dans le domaine économique, l'action du président de la République de celle de M. Giscard d'Estaing qui fut, pendant toute la période au cours de laquelle celui-ci était à l'Élysée, son ministre de l'économie et des finances : à vrai dire, le président Georges Pompidou était moins attiré par ces matières que, par exemple par les problèmes militaires, ceux de l'enseignement, ou les questions culturelles.

A-t-on d'ailleurs noté que G. Pompidou a plus fortement marqué son époque dans les circonstances difficiles que dans la gestion des affaires courantes ? C'est ainsi que, premier ministre du général de Gaulle, il sauva non seulement le régime, mais aussi l'autorité et la notion même de l'État. C'est ainsi que, président de la République, il marqua sans défaillance les grandes orientations de notre politique, réagissant avec rapidité à des situations nouvelles comme celle qui avait été créée par le fléchissement du dollar en août 1971.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde de l'éducation

Le numéro d'avril est paru

En Italie
La fausse sortie du président du groupe Montecitorio



à part le...
bancomp de français...
avec les pays...
Côte Adriatique
Italienne

مركز من الأمل

هكذا من الآن

LA GUERRE EN INDOCHINE

La déstabilisation rapide des positions militaires des forces de Saigon, l'agonie du régime de Phnom-Penh et le sort des réfugiés suscitent d'abondants commentaires à travers le monde. À MOSCOW, le départ en exil du maréchal Lon Nol n'avait pas encore été annoncé dimanche par l'agence Tass ni par les organes officiels du gouvernement ou du parti communiste soviétique, et ce n'est que tard dans l'après-midi que Tass a mentionné la « libération de Da-Nang par les patriotes sud-vietnamiens ». Mais, pour la première fois, la « Pravda » a constaté dans un éditorial que la situation de la « clique saigonnaise » était devenue « catastrophique » et que « le régime du dictateur Nguyen Van Thieu s'effondre ». L'organe du parti communiste soviétique souligne que l'armée saigonnaise est en déroute. Le régime

réactionnaire est condamné, écrit-il, et il n'a pas d'avenir politique. Le même quotidien, dans sa revue de la situation internationale, note qu'au Cambodge le gouvernement Lon Nol « est la seule » et que la situation au Vietnam du Sud « a beaucoup changé ». Il souligne que les échecs dans le Sud-Est asiatique (et au Proche-Orient) des Etats-Unis marquent la fin de leur « politique de gendarme mondial et d'ingérence directe dans la politique intérieure des autres pays ».

● A PEKIN, le « Quotidien du peuple » explique longuement, dimanche, que les défaites de l'armée du Vietnam du Sud résultent du « sabotage » par Saigon, appuyé par les Américains, des accords de Paris de 1973. C'est également, remar-

quent les observateurs, le premier commentaire chinois sur les récents développements militaires au Vietnam du Sud. Jusqu'à présent, l'agence Chine nouvelle en avait rendu compte uniquement en reproduisant des dépêches de l'agence de presse du Gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.) du Vietnam du Sud.

● A LONDRES, le « Times » (indépendant) écrit que « si l'aide américaine peut continuer encore, le soutien américain indispensable à la conférence de Genève, en 1974, de sauver le Vietnam du Sud du communisme semble avoir presque complètement disparu ».

Pour la « Daily Telegraph » (conservateur), « le plus poignant (...) est le spectacle de millions

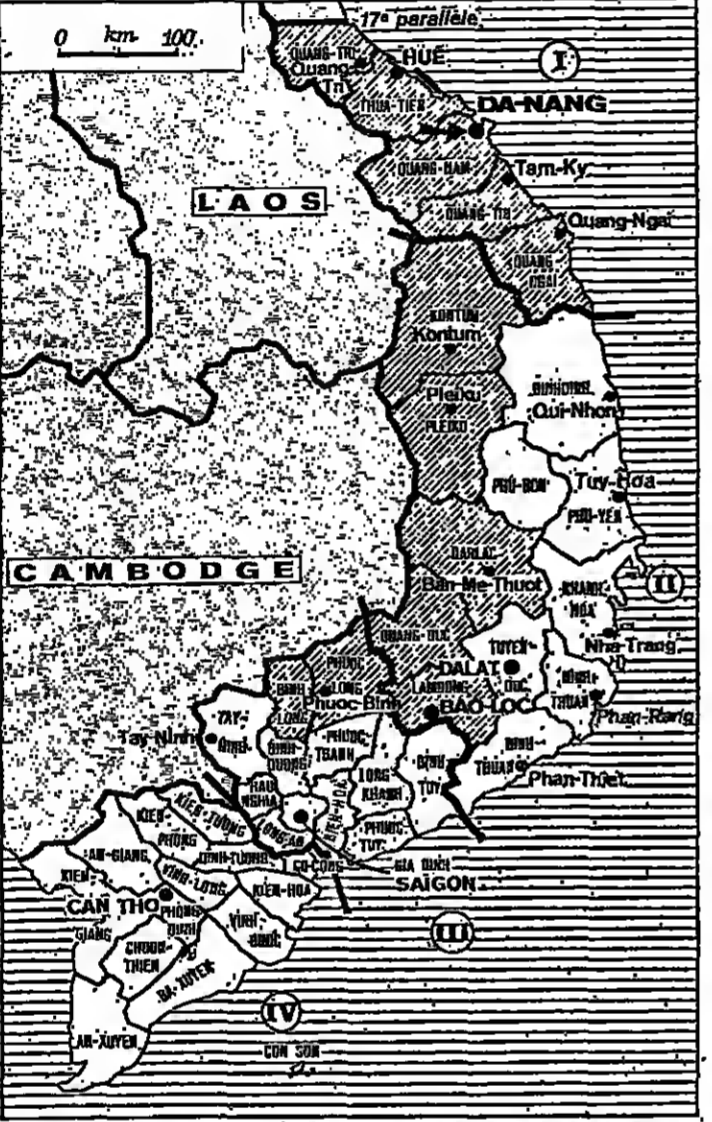
de réfugiés volant contre le communisme avec leurs pieds et toutes les formes concevables de transport ». « Seule une déclaration d'aide totale des Etats-Unis au Vietnam du Sud, excluant seulement une intervention directe, peut maintenant rallier et sauver le Vietnam du Sud », ajoute le « Daily Telegraph ».

● AUX ETATS-UNIS, le « Wall Street Journal » exprime un point de vue identique : « Les Vietnamiens vont avec leurs pieds. Leur mouvement ne les entraîne pas seulement loin des combats, mais vers les régions susceptibles d'être défendues. La seule application de leur fuite désespérée est qu'ils profitent des chances, si minces soient-elles, que leur offre le régime de Saigon aux certitudes de celui de Hanoi ».

APRÈS LA CHUTE DE DA-NANG

La désorganisation s'étend dans les rangs de l'armée sud-vietnamienne

Le ministre des affaires étrangères du Vietnam (Vietnam du Sud), M. Vuong Van Bao, a demandé, le dimanche 30 mars, l'aide du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et des pays membres de l'Organisation internationale pour le développement afin que les réfugiés vietnamiens se trouvent actuellement dans les zones de combats. Le ministre du Sud-vietnamien est intervenu comme un appel indirect. Hanoi et ses forces du G.R.P. (Gouvernement provisoire révolutionnaire du Vietnam du Sud) pour l'insécurité d'un cessez-le-feu local. M. Vuong Van Bao s'adresse à « toutes les parties intéressées pour qu'elles fournissent leur pleine coopération afin d'assurer que les réfugiés ne soient pas transportés sans souffrances supplémentaires ».



Après la chute de Da-Nang, les forces révolutionnaires paraissent avoir dirigé leur effort principal vers la côte des provinces faisant partie de la 1^{re} région militaire. Les vietnamiens ont subi de lourdes pertes dans les provinces de Binh-Dinh, dans le secteur de la capitale provinciale, Qui-Nhon.

Celles-ci sont de plus en plus désorganisées. Des désordres sont même signalés, notamment à Tuy-Hoa et à Nha-Trang. Dans cette dernière ville, où les réfugiés affluents par milliers, des groupes de « rangiers », résidents de la capitale, ont été tués. Les réfugiés ont fui dans leur façon, faisant ripaille dans les restaurants et tirant des coups de feu pour régler l'addition, exigeant des officiers des garnisons locales qu'ils leur prêtent à leur tour ou leur fiancée, dépouillant ces dernières de leurs bijoux. Les désordres à Saïgon ont été interrompus lundi en début d'après-midi.

Le message du ministre sud-vietnamien des affaires étrangères a été transmis au cabinet du secrétaire général des Nations unies par l'observateur du Vietnam du Sud à l'ONU, M. Hou Chi. Le ministre estime à plus d'un million, principalement des femmes et des enfants, le nombre de réfugiés dont l'évacuation est demandée.

En ce qui concerne une intervention de nature politique, on a observé que le G.R.P. n'a jamais été en mesure de traiter la question du conflit vietnamien, en raison de l'opposition de Hanoi. Rien n'indique que cette situation ait changé. En outre, l'O.R.S.S. et la Chine continueraient sans doute à s'opposer à toute décision du Conseil de sécurité susceptible d'appuyer un aide au gouvernement Thieu.

● A SAIGON, un porte-parole américain a annoncé, le dimanche 30 mars, que quatre navires amphibies de l'U.S. Navy, envoyés au Vietnam du Sud par le président Ford, devraient arriver mardi. Il s'agit du « DeWitt », du « Frederick », du « Blue-Ridge », et du « Durham ». Le « DeWitt » peut transporter mille personnes ou 7 000 tonnes d'équipement. Le « Durham » a une capacité d'accueil de trois cents personnes et plus de son équipage de trois cents hommes. Le « Frederick » est un transporteur de véhicules. Le plus grand des quatre navires, le « Blue-Ridge », qui a un équipage de sept cent vingt hommes.

La Grande-Bretagne, qui avait un moment envisagé de participer avec les Etats-Unis aux opérations d'évacuation, y a finalement renoncé. Formose et les Philippines envisageraient, en revanche, d'y prendre part.

neer Contender fait également route vers le Sud. Un autre cargo, le « Trans-Colorado », se dirige vers le Nord, avec ordre de mouiller au large de Da-Nang. Un dernier navire civil, le « Miller » se trouve toujours devant An-Ranh, attendant des instructions.

La chute de Da-Nang avait été annoncée officiellement à Saïgon dimanche matin par le vice-premier ministre sud-vietnamien, M. Phan Quang Dan, au cours d'une conférence de presse.

Protestation de Hanoi

● A HANOI, le ministère des affaires étrangères du Vietnam du Nord a protesté, dès dimanche, contre la décision du président Ford de renvoyer les Américains au large de Da-Nang.

Le ministre estime qu'une telle initiative constitue de la part des Etats-Unis « une violation très grave » des articles de l'accord de Paris sur le Vietnam stipulant que le gouvernement américain doit s'abstenir de tout engagement militaire et de toute ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud.

La déclaration du ministère des affaires étrangères du Nord a été publiée dans le « Quotidien du peuple ». Elle annonce que le président Ford, parallèlement à l'envoi du général Weyand à Saïgon et à l'établissement d'un pont aérien entre la Thaïlande et Saïgon, « a tenté d'obtenir le consentement américain à ne pas renoncer à son engagement militaire et politique au Vietnam ».

Le G.R.P. a, pour sa part, lancé un appel à toute la population sud-vietnamienne déclarant que « la clique de Thieu doit être renversée ». L'appel ajoute que « le G.R.P. est prêt à accepter, pour la première fois, les problèmes du Vietnam du Sud, des conversations avec une nouvelle administration à Saïgon, qui devra véritablement être l'aboutissement de la révolution nationale, et qui applique sérieusement les accords de paix de Paris ».

Les forces armées de libération du Vietnam du Sud, de leur côté, ont officiellement, dans un communiqué annonçant la prise de Da-Nang, que « des centaines de milliers de personnes, tirées par l'admiration pour le peuple sud-vietnamien, ont été attirées dans les rues de la ville, y ont opposé énergiquement et sont retournées à Da-Nang, où ils ont accueilli les combattants de la révolution à leur entrée ». « Des dizaines de milliers d'officiers, de soldats et de fonctionnaires de l'administration Thieu, ont été entraînés à la révolution, ont rallié la population », ajoute le communiqué.

L'action « humanitaire » de la flotte américaine

De notre correspondant

Washington. — La chute de Da-Nang a été accueillie dans surprise et sans émotion dans les pratiques désertées par ses officiels. Le président Ford se repose en Californie, le Congrès est en vacances jusqu'au 7 avril.

De toute évidence, les citoyens américains ont d'autres centres d'intérêt à commencer par la forte réduction d'impôts décidée par le Congrès et finalement approuvée à contrecoeur par la Maison Blanche. Cette nouvelle bénéficie à peu près autant de publicité que la débâcle vietnamienne.

Deux informations officielles ont été communiquées à la presse depuis la résidence présidentielle de Palm-Springs, en Californie. La première concerne l'avis de Kissinger, qui, à la demande expresse du président, a décidé de rester à son poste jusqu'à la fin du mandat présidentiel, c'est-à-dire janvier 1977. En confirmant ainsi ce qu'avait publié le Chicago Tribune, la Maison Blanche laisse entendre que M. Kissinger avait envisagé de se retirer, il est évident que le président Ford a trop besoin de son secrétaire d'Etat pour le laisser partir. D'autre part, le départ de M. Kissinger, au lendemain des récents échecs de la diplomatie américaine, ne pourrait qu'affaiblir encore la position des Etats-Unis, en mettant en relief la domination du Congrès sur la Maison Blanche.

L'autre nouvelle se rapporte à l'action « humanitaire » menée par les navires américains au large de Da-Nang. A cet égard, M. Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a précisé que le président avait donné pour instructions aux navires américains engagés dans l'opération d'évacuation d'éviter tout incident militaire et même de ne pas intervenir en cas d'attaque aérienne ou navale des Nord-Vietnamiens. Ces instructions confirment ce que le président avait dit samedi dernier. Thieu, dans un communiqué, a déclaré que le commandant en chef d'envoyer quatre navires pour l'évacuation des réfugiés. Certains membres du Congrès se demandent, en effet, si l'initiative ne contrevenait pas aux accords de cessez-le-feu. Le président se rassure en soulignant que l'opération se déroule dans les limites définies par le Congrès, interdisant toute action militaire, et que les forces navales seraient assez éloignées de la côte pour éviter des incidents. Les précisions données par le président Ford traduisent le souci de maintenir le gouvernement de Washington de ne pas se laisser entraîner dans le conflit. Il est hors de question, dit-on, que

Le président Soudan a annulé le mandat des troupes et la réouverture prochaine de

Assemblée... unique... de la pers

Méfiance à Jérusalem

Des contacts avec le GRUNG?

Un témoin français : les forces gouvernementales se sont rendues sans combattre

Saïgon (A.F.P.). — Un témoin français, M. Alain Pottier, professeur à Da-Nang, qui s'est échappé, raconte que les forces gouvernementales sud-vietnamiennes se sont rendues pratiquement sans combattre aux révolutionnaires dans la ville.

Pendant plus d'une semaine, raconte-t-il, Da-Nang a connu un véritable cauchemar. Les cadavres de femmes, d'hommes et d'enfants jonchaient les rues. Le commandement n'arrivait plus à contrôler la situation. Des soldats en uniforme rançonnaient la population, pillaient les entrepôts et les boutiques, pour revendre victuailles et marchandises. Ils tiraient aussi sur l'importé qui, et pour l'importé qui, d'une véritable hystérie provoquée par la panique. Le samedi matin, un colonel déclara à M. Pottier : « Je n'ai plus de troupes, mes hommes sont tous partis ». Il s'agissait pourtant de « marines », troupes réputées d'élite.

L'attaque de Da-Nang est venue de deux directions, raconte M. Pottier : du nord et de l'ouest, à 30 kilomètres au sud de la ville, sur la route numéro 1, qui conduit à Saïgon.

« Mais en réalité, ajoute-t-il, les assaillants se sont contentés de tirer au cours de la nuit une quarantaine de roquettes sur la ville et sur l'aéroport. Ils n'ont eu, après cela, qu'à attendre que la ville se rende sans combat ».

« Dès samedi matin, des hommes du P.L.N. en civil et armés de mitrailleuses parcouraient Da-Nang en voiture, alors que s'y trouvaient encore plusieurs divisions gouvernementales. L'ordre de libération arrive, disséminés, les soldats crient et poussent nos maisons ou couloirs bouillottes

ou catholiques, suivant votre confession. Pendant ce temps, à environ 10 kilomètres de la ville, seuls les défilés des troupes adverses étaient visibles. Le reste des attaquant était à l'abri de la montagne de Maréchal qui surplombe la baie, dit M. Pottier.

Le professeur français doit à une chance extraordinaire d'avoir pu quitter Da-Nang. C'est un hélicoptère américain, qui l'a emporté au centre culturel français, agrippé à l'un de ses palmiers, et M. Pottier a dû voyager ainsi pendant 8 ou 10 kilomètres avant d'être recueilli à l'intérieur de l'appareil.

Pendant plusieurs heures, l'hélicoptère a survolé Da-Nang à haute altitude, essayant les coups de feu des militaires gouvernementaux, qui tiraient dans sa direction, raconte encore le professeur français.

Sur l'aéroport, des centaines de cadavres jonchaient la piste, rapporte-t-il. Certains d'entre eux ont été tués par les roquettes ennemies. D'autres par les militaires gouvernementaux défilant devant les évadés pour y embarquer leurs propres familles.

Trois fonctionnaires français MM. Xavier Dillmann, vice-consul ; André Aubac, directeur du centre culturel, et Jacques Joly, professeur, sont volontairement restés à Da-Nang. Ils ont refusé de bénéficier de ces moyens de transport par air et par mer mais à la disposition de la cinquantaine de Français qui restaient dans la ville tant qu'un petit groupe d'Européens de nationalité française n'aurait pu être évacué. Sont également restés : un industriel, deux prêtres et cinq religieuses.

Vers des négociations avec les Khmers rouges ?

(Suite de la première page.)

La réponse, qui était prévisible, car ces pays ne souhaitent plus leur hostilité au maréchal, aurait été communiquée en termes « indirects » au président. Ce zonglé a été suivi de l'annulation du ministre de la défense, le général Fernandez, et de son remplacement par le général Sak Sutsakhan, afin de renforcer la coordination entre civile et militaire. Puis, à la veille du dernier remaniement ministériel, le 21 mars, semble-t-il, une douzaine de personnalités se seraient réunies chez le premier ministre pour régler et signer un texte invitant le maréchal à s'en aller. Aulic assisté à cette réunion : les trois vice-premiers ministres, c'est-à-dire M. Heng Hun Hek, le général Sak Sutsakhan et M. Pan Sothi ; les présidents des deux Chambres, le gouverneur de la Banque nationale, le représentant des musulmans, les chefs militaires et le général Lon Nol, frère du maréchal. Le 22 mars, M. Long Borat accompagné des deux premiers vice-premiers ministres et des présidents des deux Chambres, serait venu présenter ce texte au maréchal Lon Nol. Ce dernier, après avoir retardé sa réponse pour d'ultimes consultations, et peut-être aussi pour interroger ses astrologues, aurait donné une réponse positive, disant à ses interlocuteurs que c'était désormais à eux de faire revivre « l'esprit du 18 mars 1970 », et insistant sur le grand sacrifice auquel il se résignait.

Le maréchal devrait rester entre dix et quinze jours en résidence avant de se rendre à Hanoi, où il s'est déjà fait saluer en 1971, après sa crise d'hépatite. M. Long Borat devrait, en principe, rentrer à Phnom-Penh après la visite en Indonésie.

M. Heng Hun Hek, ancien premier ministre, assurera l'intérim du premier ministre, et tiendra en fait les rênes du pouvoir, car le président par intérim — l'actuel président du Sénat — n'a qu'un rôle honorifique. Cette Convention prévoit qu'au bout de trois mois d'absence, le poste de chef de l'Etat devient vacant. Mais dans une situation comme celle que connaît actuellement le Cambodge, on ne raisonne plus sur une période aussi longue. Le départ du maréchal devrait aboutir progressivement à une « mise entre parenthèses » de la République khmère. Le gouvernement deviendrait en quelque sorte une administration chargée d'exécuter les affaires courantes dans l'attente d'une hypothétique négociation avec « l'autre côté », que l'on espère toujours ici.

Des contacts avec le GRUNG ?

Mais ces espoirs ont vite été réduits à peu de chose par la publication, semaine dernière, par le prince Sihanouk d'une note explicite de vingt et un « super traités » comprenant les membres du gouvernement à commencer par M. Heng Hun Hek et le général Sak Sutsakhan, sur lesquels Phnom-Penh comptait pour établir des contacts avec « l'autre côté ». Le gouvernement va cependant entreprendre une nouvelle campagne pour discuter avec le GRUNG, en essayant de contourner directement MM. Khieu Samphan et Hou Youn, au indésirable par l'intermédiaire de pays tiers, appartenant par exemple à l'ASEAN. Une haute personnalité gouvernementale nous a dit son espoir

que des contacts seraient établis dans les trois mois « car » après tout nous sommes tous des Khmers ». Mais comme par la suite avec les Khmers rouges quand on estime, comme ce même ministre, que « l'autre côté » est divisé en trois factions, les Khmers rouges pro-Hanoi, ceux qui soutiennent le prince Sihanouk et les nationalistes progressistes.

Comment faire respecter un éventuel accord par les trois tendances, si tant est qu'elles existent vraiment ? Jusqu'à présent, en dépit de toutes les tentatives, aucun contact sérieux n'a été établi à un haut échelon avec le GRUNG, et l'on n'a pas de preuve qu'une fraction de celui-ci soit prête à conclure un accord séparé.

Les milieux politiques républicains espèrent donc que le départ du maréchal Lon Nol sauvera la République. « Nous ne regretterons pas vraiment son départ, mais nous nous demandons ce qui se passera après. Si son départ apporte quelque chose de meilleur, et non de pire, alors même Lon Nol pourrait en être satisfait », nous déclarait lundi un haut responsable.

Mais, en quelques semaines, outre leurs succès militaires, les Khmers rouges viennent d'obtenir successivement le départ de quatre des « sept super-traités » : le général Sathé Fernandez et l'ancien président Cheng Hang, qui sont allés « se soigner » en France, puis maintenant le maréchal Lon Nol et M. Long Borat, et ceci sans la moindre concession, sans la moindre geste de leur part. Pourquoi assouplissent-ils leur position alors qu'elle est révisée et effacée jusqu'à présent ?

LES QUATRE POINTS DE M. RAMO

PATRICE DE BEER.

PROCHE-ORIENT

Arabie Saoudite

La prépondérance du prince Fahd est confirmée par le remaniement ministériel

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a annoncé, le dimanche 30 mars, qu'il allait faire publier sous une importante déclaration de politique générale. D'autre part, l'assesseur du roi Fayçal, le prince Fayçal Ibn Messoud, a été déclaré « en démission » par le ministre d'Etat chargé des affaires intérieures, qui rapportait le diagnostic de « médecins spécialistes ». Il sera donc déféré devant le tribunal charifien (religieux), « pour y être jugé selon la loi islamique ». Seul grâce royale, le meurtrier sera exécuté selon toute probabilité « un vendredi avant le coucher du soleil ». Le prince Fahd aurait, selon l'Associated Press, démenti formellement les allégations selon lesquelles l'assassin aurait été des « inspirateurs étrangers » et même assuré, reprenant la version initiale qui semble abandonnée par le ministre chargé des affaires intérieures : « Il n'y a rien d'autre derrière ce crime qu'un fou... »

De notre envoyé spécial

Djeddah. — Pour bien marquer la continuité avec le régime précédent, le roi Khaled d'Arabie Saoudite a été reconduit, le 28 mars, le gouvernement hérité de son prédécesseur, le roi Fayçal. Dès lendemain, il a procédé à un remaniement ministériel se voulant « purement administratif » mais qui n'en constitue pas moins sur le plan intérieur, après la nomination de l'émir Fahd comme héritier de la couronne, le deuxième acte politique important du nouveau régime. Selon l'usage observé depuis 1964, le roi précède lui-même le conseil des ministres, mais il sera assisté par deux de ses frères, le prince Fahd, premier vice-président du cabinet, et le prince Abdallah, deuxième vice-président. Ces deux princes conservent également leurs fonctions de ministre de l'intérieur et de commandant de l'armée blanche (garde nationale). A l'intérieur, le titulaire du portefeuille sera assisté par l'émir Nayef, autre prince royal, nommé ministre d'Etat chargé des affaires intérieures. Sous le roi Fayçal, le monarque actuel était premier vice-président du gouvernement et l'émir Fahd second vice-président. En l'absence de Fayçal et de Khaled le deuxième vice-président résumait lui-même le cabinet. On pense à Djeddah que cette pratique deviendra maintenant plus permanente que par le passé. L'assesseur du prince Fahd se poursuit donc. Selon un porte-parole du ministère saoudien de l'information, le prince héritier conserve aussi les fonctions qu'il exerçait précédemment dans les organes suivants : conseil des hydrocarbures, conseil des universités et de la jeunesse, conseil national de sécurité et comité du pèlerinage de La Mecque. A travers ces différentes charges ministérielles ou administratives, le prince héritier Fahd a l'œil sur les principales richesses et activités du royaume. Cette position privilégiée ne devrait pas être diminuée par la nomination, en tant que ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, de l'émir Saoud, l'un des huit fils du roi Fayçal. Ce poste était vacant depuis la disparition de son titulaire, M. Omar Sakka, décédé à New-York en novembre dernier. Cette nomination ne préjuge en rien de l'influence que pourrait avoir l'empereur « d'Asie », personnalité très intéressée aux problèmes extérieurs, sur les orientations diplomatiques futures du royaume saoudite. En effet, la fonction de ministre d'Etat correspond, à Djeddah (où se trouve le siège de ce ministère), à celle de secrétaire d'Etat ou de « super-ministre ». De 1960 à 1975, le véritable chef de la diplomatie saoudienne fut le prince puis le roi Fayçal, qui était également ministre chargé des affaires étrangères en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

● RECTIFICATION. — Nous avons écrit par erreur (Le Monde du 28 mars) que le roi Khaled était considéré à Ryad comme « un pro-américain équilibré ». Il est en fait un homme d'affaires sérieux en titre. Tout porte à croire que, sans être le titulaire officiel de ce portefeuille, l'émir Fahd jouera un rôle décisif en matière de politique étrangère.

DEVANT L'ASSEMBLÉE DU PEUPLE

Le président Sadate a annoncé la prolongation du mandat des « casques bleus » et la réouverture prochaine du canal de Suez

De notre correspondant

Le Caire. — Dès que le Raïs fit son entrée dans l'hémicycle du Parlement, tout le monde comprit, en voyant qu'il n'avait pas revêtu son uniforme de chef suprême des forces armées, qu'il allait annoncer des décisions maintenant l'Egypte dans sa position modérée. Nul ne s'étonna donc lorsque le chef de l'Etat égyptien lança : « D'aucuns attendaient de moi que, poussé par la nervosité, je mette un terme à l'accord sur la force d'urgence des Nations unies au Sinaï. Au contraire, prélevant l'action calme à la nervosité, je permettrai le renouvellement du mandat de la F.U.N.U. mais pour une seule période de trois mois au lieu de six. »

Dès que cette phrase fut prononcée, des millions d'Egyptiens qui, chez eux, dans les cafés ou en voiture, écoutaient la retransmission en direct du discours présidentiel, sentirent que le spectre de la guerre reculait, au moins provisoirement. La surprise fut totale, franchement, lorsque le Raïs, détachant bien ses mots, dit : « D'aucuns attendaient aussi de moi que, par nervosité également, je continue à maintenir

le mandat de Suez ; ah bien, je ferai tout le contraire. J'ai décidé d'ouvrir le canal à la navigation maritime au jour que j'avais fixé, soit le 5 juin prochain, si Dieu le veut. » (Cela date coïncidera avec le huitième anniversaire de la guerre de six jours, conflit qui entraîna la fermeture du canal.)

Une fois de plus, le président Sadate avait bien gardé son secret. Il n'y avait pas eu de rumeurs d'anticipation. Au contraire, depuis le récent échec de la médiation américaine, nombre d'Egyptiens se lamentaient à l'idée de voir le vote d'eau internationale condamnée pour longtemps encore. Aussi bien, du Sinaï à Fort-Said, les militaires ont-ils fait d'incessantes affaires dans la nuit du 29 au 30 mars : un million de personnes réinstallées au cours des derniers mois sur la rive africaine du canal sont directement intéressées à la remise en activité de ce zone. Au Caire, la bourgeoisie libérale, les milieux d'affaires, les familles de

toutes conditions ayant des enfants sous les drapeaux ou en âge de porter les armes applaudissent le « sage politique » du Raïs. Seule une partie de l'intelligente ne ménage pas ses sarcasmes à l'égard de ce qu'elle appelle « de la tuberculose qui veut se faire passer pour de la sagesse ». Ces mêmes milieux labient sur les réactions hostiles de certains régimes arabes aux décisions du président Sadate. On note d'ailleurs que « la coordination totale » entre les trois pays de la confrontation (le Raïs a cité ici l'Egypte, le Syrie et les Palestiniens, mais non pas le Jordanie) a été « démentie » par le chef de l'Etat égyptien, ce qui paraît signifier qu'il ne l'a pas obtenu au cours de ses entretiens de Ryad, avec MM. Assad et Arafat.

Cependant, pour certains Egyptiens, le plus surprenant, au fin de compte, a été déclaré par le président d'avoir encore recours, le cas échéant, et cela malgré l'échec des dernières na-

ventions de M. Kissinger entre Assouan et Jérusalem, à la « politique des petits pas ». « Je suis toujours disposé à essayer toute voie susceptible (...) de nous mener vers notre objectif » (les frontières de 1967 et la création d'une entité palestinienne), a affirmé le Raïs.

Des extrémistes arabes aux capitales occidentales en passant par son propre peuple, le chef de l'Etat égyptien espère, en ne fermant aucune porte, se concilier à peu près avec tout le monde. Il a même eu des mots aimables à l'adresse de Moscou. On en a déduit, au Caire, que le vice-président Rockefeller a donné au Raïs, qu'il a rencontré à Ryad au lendemain des funérailles du roi Fayçal, des assurances au sujet d'une possible relance du processus diplomatique tripartite (Egypte, Etats-Unis, Israël) devant conduire à un second dépagement larabien au Sinaï. Le Caire, malgré les déceptions rencontrées à l'Ouest, de la chute de M. Nixon à l'échec de M. Kissinger, continue donc, selon toute apparence, de jouer le carte américaine.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le chef de l'Etat égyptien : la conférence de Genève ne sera pas le cadre unique pour la recherche de la paix

Le Caire (A.F.P., U.P.I.). — Dans le discours qu'il prononcera samedi soir 29 mars devant l'Assemblée du peuple, le président Sadate a déclaré qu'il avait pris la décision de renouveler le mandat des forces des Nations unies au Sinaï qui vient à expiration le 24 avril prochain à pour ne pas placer la communauté internationale devant une crise grave et inattendue. Et si l'on limite la période à trois mois, c'est pour prouver au monde que notre position est des plus fermes. D'aucuns attendaient de moi que, poussé par la nervosité, je mette un terme à l'accord sur la force d'urgence des Nations unies au Sinaï. Au contraire, prélevant l'action calme à la nervosité, je permettrai le renouvellement du mandat de la F.U.N.U. mais pour une seule période de trois mois au lieu de six.

Le Raïs a ajouté : « D'aucuns attendaient également que, par nervosité également, je continue à maintenir le mandat de Suez ; ah bien, je ferai tout le contraire. J'ai décidé d'ouvrir le canal à la navigation maritime au jour que j'avais fixé, soit le 5 juin prochain, si Dieu le veut. » Il a poursuivi : « L'Egypte et la Jordanie ont besoin de la réouverture du canal pour la prospérité de leur commerce international. Nous sommes capables de défendre notre vote d'eau et la région du canal que nous sommes en train de reconnaître et que nous continuerons à défendre. »

A ce propos, le président Sadate a lancé un avertissement à Israël en déclarant : « Toute attaque israélienne contre nos ports quel que soit le point de la zone du canal ou ailleurs provoquera une riposte égyptienne qui sera sûrement ressentie par l'ennemi. Nous déclarons que nous possédons des moyens de dissuasion qui feront réfléchir l'ennemi deux fois avant de commettre une fois. »

« Israël est responsable de l'échec de la mission Kissinger »

Le président Sadate a rejeté toute la responsabilité de l'échec de la mission Kissinger sur Israël. « Les dirigeants israéliens, a-t-il déclaré, n'ont pas encore assimilé les leçons de la guerre d'octobre 1973 et continuent à vivre entre les marches d'hier et la crainte de demain. En outre, ils espèrent gagner du temps afin, d'une part, de reconstruire leurs forces militaires et, d'autre part, d'imposer l'arme du pétrole et d'affaiblir le soutien international à la cause arabe. Ils espèrent enfin que l'arme des prochaines élections présidentielles aux Etats-Unis entrainera une modification totale de la politique américaine en leur faveur. »

A ce sujet, le président Sadate a réaffirmé que la politique des « petits pas » ne remplacera pas, dans la conception égyptienne, la conférence de Genève, mais était un prélude à cette conférence. « Nous avons demandé la convocation de la conférence de Genève, a poursuivi le président Sadate, mais je voudrais souligner ici que cette conférence ne sera pas le cadre unique pour la recherche de la paix. »

Le président Sadate a ensuite affirmé qu'il était nécessaire de renouer les relations égypto-soviétiques dans leur « cadre adéquat ».

Irritation à Damas et dans les milieux palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président Sadate n'a pas fini de décevoir les Syriens et d'exaspérer les Palestiniens. Sa décision de ne pas souscrire à un traité de non-agression avec Israël, même pour récupérer les cols stratégiques de Mtia et Gudi et les puits de pétrole d'Abou Rodéias dans le Sinaï, a été perçue comme un acte de désespoir. De plus, le refus des forces d'urgence des Nations unies et de rouvrir le canal de Suez à la navigation maritime a irrité les dirigeants palestiniens à Damas qui les ont accusés d'avoir fait un faux pas devant un fait accompli (1).

La tendance dans la capitale syrienne n'est pas à la reprise des hostilités mais l'entourage du président Assad ne comprend pas que le Raïs égyptien veuille coordonner sa politique avec celle de la Syrie et de l'O.L.P., comme il l'a du moins souhaité dans son allocution samedi, alors que dans le même discours il avait pris des positions en faveur sans avoir daigné consulter au préalable ses partenaires arabes. Or les deux dirigeants arabes, le chef de l'Etat égyptien et le président syrien, ont engagé tous les pays arabes concernés par le conflit avec Israël et leur impose un comportement que Damas juge dangereux.

La crainte d'une démobilitation psychologique égyptienne

Les Syriens et les Palestiniens sont moins embarrassés par le renouvellement du mandat des forces des Nations unies que par la réouverture du canal de Suez. Le craignent sur le fait que les déclarations qui pourraient résulter du retour à la normale dans les villes riveraines de la voie d'eau internationale, même si l'écoule de celle-ci devait demeurer incertain, aux navires et cargos battant pavillon israélien. On a la nette conviction à Damas que les dernières options du président Sadate soulagent certes la population égyptienne après tant de sacrifices et tant de privations, mais créent dans le pays les « conditions objectives » d'une démobilitation psychologique que qui devra a priori écarter l'hypothèse d'une nouvelle guerre, même si celle-ci se révélait nécessaire pour la récupération de ce qui reste de territoires occupés dans le Sinaï, au Golan et sur le rive ouest du Jourdain.

Syriens et Palestiniens se perdent en conjectures pour expliquer l'attitude on ne peut plus conciliante de l'Egypte, alors que celle-ci vient de se lancer à la position dure des Israéliens, position contre laquelle les Américains ont été incapables de réagir. A l'en tenir à la logique des événements et à l'évolution de la mission Kissinger, dit-on encore à Damas, il ne resterait aux Arabes que la force pour récupérer leurs droits, à supposer, bien sûr, que le processus genevois de la paix soit bloqué.

Les conclusions que tire le président Sadate de tout ce qui vient de se produire dans la région offrent à son régime le moyen de souffler et à son armée un alibi pour ne plus se battre, mais elles laissent aux Américains le soin de régler seuls au presque le conflit arabo-israélien et de le

(1) Le journal Al Saïd, organe du parti du pouvoir à Damas, a ignoré totalement le discours et le communiqué gouvernemental d'Israël sur ce qui concerne la pro-

La représentation de l'O.L.P.

Le chef de l'Etat a indiqué d'autre part que l'Egypte avait envisagé, après l'échec de la mission Kissinger, la convocation d'une conférence « au sommet arabe » de toute urgence, au Caire, mais qu'en fin de compte cela ne lui avait pas paru nécessaire, du moment qu'il était déjà prévu une nouvelle réunion régulière « au sommet » pour le mois de juin à Mogadiscio. En ce qui concerne la conférence de Genève, il a dit qu'il avait accepté l'O.L.P. que cet organisme soit représenté à Genève par la Ligue arabe.

MÉFIANCE A JÉRUSALEM

(Suite de la première page.)

Ces réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants, il ordonne de très importantes manœuvres militaires dans la région du canal de Suez, et l'armée syrienne fait de même entre Damas et le Golan. En octobre 1973, on s'est trouvé dans la même situation, et le commandement israélien a commis l'erreur — dans laquelle il ne veut pas tomber aujourd'hui — de croire que ce grand mouvement militaire n'était qu'un simple exercice.

Les réticences se fondent essentiellement sur la méfiance qu'inspire le président Sadate depuis sa déclaration, en octobre 1973, aux Israéliens, en octobre 1973. On rappelle aussi que, alors qu'il tient des propos rassurants,

صكنا من الأصل

AMÉRIQUES

Argentine

Mme Peron réclame le dialogue avec les radicaux et les modérés

Buenos-Aires (A.F.P.). — La présidente de la République d'Argentine va relancer le dialogue avec les partis radicaux, a annoncé le ministre de l'Intérieur, M. Alberto Romáez.

Ce dialogue, dont la principale étape a été adoptée par le général Peron après sa troisième élection comme président de la République, à l'automne 1974, avait été interrompu le 23 octobre 1974.

Mme Isabel Peron recevra d'abord, le 2 avril, des représentants d'organisations membres du FRENTE (Front de libération justicéiste) la coalition qui s'était créée pour soutenir le candidat péroniste à l'élection présidentielle de 1973 et qui est majoritaire au Parlement. Parmi ces représentants figurent M. Raúl Lastiri, président du parti justicéiste, président de l'Assemblée nationale et ministre du gouvernement du bien-être social, M. José Lopez

Reaga et le radical dissident M. Arturo Frondizi, ancien président de la République, leader du Mouvement pour l'intégration et le développement. M. Frondizi avait récemment pris ses distances par rapport à l'actuelle équipe gouvernementale.

L'alle gauche du FRENTE, en revanche, n'a pas été invitée à cette consultation. Ses leaders y voient la preuve de la « désintégration du front péroniste ».

La présidente de la République d'Argentine partira, vers la mi-avril, des dirigeants de l'Union civique radicale, notamment son président, M. Ricardo Balbín. Cette entrevue aura lieu peu avant le 25 avril, jour de la formation radicale devant décider de poursuivre ou d'interrompre le « dialogue » qu'elle a jusqu'à présent maintenu avec le gouvernement de Mme Peron.

AFRIQUE

Angola

UN MINISTRE PORTUGAIS : LA SITUATION DEMEURE « EXPLOSIVE » A LUANDA

La situation reste tendue à Luanda après l'accord de cessez-le-feu signé vendredi 28 mars entre les trois mouvements de libération et les autorités portugaises. Le couvre-feu a été levé, mais de nouvelles fusillades ont éclaté dans les rues de Luanda. Un communiqué publié dimanche par le commandement de la sécurité à Luanda déclare que les classes du cessez-le-feu ne sont pas respectées. Ainsi, les prisonniers faits par le Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) ou par le Front national de libération (F.N.L.A.), qui auraient dû être libérés « immédiatement », ne l'ont pas été pour la plupart. Les deux mouvements ont, au contraire, procédé à de nouvelles arrestations, à des fouilles, des perquisitions et des contrôles de voitures. Alors que les autorités ont autorisé à circuler uniquement des patrouilles militaires composées de militaires portugais et de combattants du troisième mou-

vement de libération, l'Union pour l'unité totale de l'Angola (U.N.T.A.), les patrouilles du M.P.L.A. et du F.N.L.A. parcourent encore les rues dimanche.

Le couvre-feu a été levé, mais de nouvelles fusillades ont éclaté dans les rues de Luanda. Un communiqué publié dimanche par le commandement de la sécurité à Luanda déclare que les classes du cessez-le-feu ne sont pas respectées. Ainsi, les prisonniers faits par le Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) ou par le Front national de libération (F.N.L.A.), qui auraient dû être libérés « immédiatement », ne l'ont pas été pour la plupart. Les deux mouvements ont, au contraire, procédé à de nouvelles arrestations, à des fouilles, des perquisitions et des contrôles de voitures. Alors que les autorités ont autorisé à circuler uniquement des patrouilles militaires composées de militaires portugais et de combattants du troisième mou-

vement de libération, l'Union pour l'unité totale de l'Angola (U.N.T.A.), les patrouilles du M.P.L.A. et du F.N.L.A. parcourent encore les rues dimanche.

Le couvre-feu a été levé, mais de nouvelles fusillades ont éclaté dans les rues de Luanda. Un communiqué publié dimanche par le commandement de la sécurité à Luanda déclare que les classes du cessez-le-feu ne sont pas respectées. Ainsi, les prisonniers faits par le Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) ou par le Front national de libération (F.N.L.A.), qui auraient dû être libérés « immédiatement », ne l'ont pas été pour la plupart. Les deux mouvements ont, au contraire, procédé à de nouvelles arrestations, à des fouilles, des perquisitions et des contrôles de voitures. Alors que les autorités ont autorisé à circuler uniquement des patrouilles militaires composées de militaires portugais et de combattants du troisième mou-

Guinée-Bissau

UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ÉCHOUÉ

Une tentative de coup d'État a été déjouée à Bissau, a annoncé dimanche 30 mars un communiqué du sous-commissaire de l'information de Guinée-Bissau, qui précise : « Il était également prévu le démantèlement du Parti africain de libération de la Guinée-Bissau et de la Cap-Vert (P.A.L.G.C.) aux îles de Cap-Vert, avec l'intervention de forces extérieures si nécessaire ».

Trente personnes ont été arrêtées pour « tentative de liquidation physique des dirigeants du P.A.L.G.C. et de l'État ». Les « traîtres », selon le communiqué, « exigent le renvoi de la tentative de coup d'État fasciste du 11 mars au Portugal ». Le communiqué ajoute que « plusieurs actions de sabotage économique étaient en cours ».

Selon le quotidien portugais Diário de Lisboa, l'annonce de cette échec intervient à l'issue d'une vaste opération militaire marquée par six nuits de couvre-feu.

Parmi les personnes arrêtées figuraient huit anciens officiers de l'armée portugaise ainsi que deux anciens collaborateurs de la police politique (PIDE). MM. Manuel Garrido, ancien député guinéen à l'Assemblée législative de Lisbonne, et Fernando Lima, ancien président de l'Assemblée législative mise en place par l'ancien régime portugais à Bissau, ont également été arrêtés.

Les accusés comparaitront devant un tribunal militaire par haute trahison. — (A.F.P., Reuters.)

OUTRE-MER

LE PRÉFET DÉNONCE LES ACTIONS D'AGITEURS

De retour à Pointe-à-Pitre, le dimanche 30 mars, au terme d'entretiens à Paris sur des accords conclus avec le mouvement de libération de la Guadeloupe, le préfet du département, M. Jacques Le Cornec, a dénoncé « les actions d'agitateurs politiques » qui entraînent le dérèglement de la récolte de la canne à sucre. Après avoir reproché à des enseignants en vacances de débaucher par des menaces et des exactions les coupeurs de canne avec l'aide d'éléments extrémistes, M. Le Cornec a mis en garde « les facteurs de troubles et les apprentis révolutionnaires » contre « la possibilité d'interrompre tout les portierement la responsabilité » et a lancé un appel aux élus politiques et aux dirigeants syndicaux, pour que la récolte reprenne dès mardi 1^{er} avril. Il a d'autre part promis de rechercher, « avec l'aide de tous », l'amélioration des conditions de vie et de travail « à condition que soient respectés l'ordre, les libertés individuelles et la dignité des travailleurs guadeloupéens ».

Le mouvement de revendications, qui a repris le 25 mars, s'est intensifié sur les lieux de la récolte dans la journée de vendredi. Un groupe de trois cent cinquante personnes s'est rendu dans diverses plantations, pour obliger, sous la menace, les coupeurs de canne à arrêter le travail. Dans la région du Blanc-Obé, commune du Môle, cinq travailleurs ont été blessés, dont l'un a dû être hospitalisé. Certains participants à ces actions ont affirmé : « Il ne s'agit plus de revendications, mais de la révolte du peuple ».

Sao-Tomé et Principe

MM. GASTAO TOMES ET PEDRO UMBELINA, respectivement ministre du travail et de la justice dans le gouvernement de transition de l'ancienne province portugaise, ont été démis de leurs fonctions, samedi 29 mars, pour avoir « tenté de plonger l'archipel dans le chaos ». — (Reuters.)

POLITIQUE

L'action de Georges Pompidou

(Suite de la première page.)

Cette rapidité de décision dans des circonstances difficiles allait de pair avec la ténacité, vertu qu'on lui reconnaît plus communément. Il mit cette ténacité au service de deux idées essentielles : une expansion rapide de l'économie française et le développement de la construction européenne, qui lui paraissait conforme à nos intérêts.

Enfin, cet infatigable travailleur avait un don, fondamental pour un homme d'État : ce don consistait à donner un éclairage nouveau à des problèmes déjà cent fois examinés par des techniciens par des hommes politiques, à distinguer d'un coup d'œil dans un dossier ce qui était absolument essentiel de ce qui était simplement important.

Pour être est-ce ce qu'on appelle « pousser le bon sens, mais lorsqu'on a cette qualité conduit à définir avant tout autre la façon dont un problème peut être posé, et donc celle dont il doit être résolu, elle acquiert une dimension supplémentaire singulièrement importante : dans les affaires de caractère économique, on peut trouver des exemples de cette façon nouvelle et originale de présenter un problème dans les déclarations de G. Pompidou sur le rôle de l'or dans les transactions entre les banques centrales et dans la façon dont il intégrait le problème du Marché commun agricole dans des perspectives mondiales tenant compte de la pénurie alimentaire qui menace l'ensemble de l'humanité.

Un état d'esprit

Après le dernier « sommet » de Paris, qui a marqué, avec la décision de rencontres informelles et périodiques du Conseil européen, un niveau des chefs de gouvernement, un progrès important vers la mise en place pragmatique d'un exécutif européen, il n'est pas inutile d'examiner en quoi et comment le président Pompidou, héritier du gaullisme, mais dénué d'affirmer ses conceptions personnelles, a su privilégier le champ d'action européen de la France. Il s'agit là d'une action qui va au-delà des affaires économiques proprement dites et qui, dans le régime que nous nous sommes donné et où le président de la République détermine les grandes orientations de l'ensemble de la politique de notre pays, est essentielle à la compréhension de l'idée que l'on se fait de la France dans le monde.

Après le dernier « sommet » de Paris, qui a marqué, avec la décision de rencontres informelles et périodiques du Conseil européen, un niveau des chefs de gouvernement, un progrès important vers la mise en place pragmatique d'un exécutif européen, il n'est pas inutile d'examiner en quoi et comment le président Pompidou, héritier du gaullisme, mais dénué d'affirmer ses conceptions personnelles, a su privilégier le champ d'action européen de la France. Il s'agit là d'une action qui va au-delà des affaires économiques proprement dites et qui, dans le régime que nous nous sommes donné et où le président de la République détermine les grandes orientations de l'ensemble de la politique de notre pays, est essentielle à la compréhension de l'idée que l'on se fait de la France dans le monde.

M. Pompidou n'a en effet jamais cessé, avec une ténacité que son aversion pour l'empêchement a généralement conduit à sous-estimer, et malgré un environnement international de plus en plus difficile, notamment dans le domaine monétaire, de se consacrer à la construction européenne. Je saurais d'illustrer cet état d'esprit en examinant successivement ce que les diplomates ont appelé le maintien de l'acquis communautaire — c'est-à-dire tout d'abord, pour la France, la défense du Marché commun agricole — puis les conceptions monétaires de G. Pompidou, qui ont été dominées par la recherche constante — et, il faut bien le dire, très largement déçue, — malgré la montée des périls internationaux, d'une organisation monétaire de l'Europe.

M. Pompidou n'a en effet jamais cessé, avec une ténacité que son aversion pour l'empêchement a généralement conduit à sous-estimer, et malgré un environnement international de plus en plus difficile, notamment dans le domaine monétaire, de se consacrer à la construction européenne. Je saurais d'illustrer cet état d'esprit en examinant successivement ce que les diplomates ont appelé le maintien de l'acquis communautaire — c'est-à-dire tout d'abord, pour la France, la défense du Marché commun agricole — puis les conceptions monétaires de G. Pompidou, qui ont été dominées par la recherche constante — et, il faut bien le dire, très largement déçue, — malgré la montée des périls internationaux, d'une organisation monétaire de l'Europe.

Un mot encore pour éclairer la tonalité volontairement neutre de ce qui suit : il est facile — et il l'était tant — de passer ce témoignage d'anecdotes et de confidences, car la conversation de G. Pompidou, souvent éblouissante, se caractérisait par de rares bonheurs dans l'expression. Je ne crois pas néanmoins qu'il eût aimé une telle façon de procéder, car, par pudeur, mais aussi par orgueil, il répugnait à parler de lui-même et je ne pense

Un mot encore pour éclairer la tonalité volontairement neutre de ce qui suit : il est facile — et il l'était tant — de passer ce témoignage d'anecdotes et de confidences, car la conversation de G. Pompidou, souvent éblouissante, se caractérisait par de rares bonheurs dans l'expression. Je ne crois pas néanmoins qu'il eût aimé une telle façon de procéder, car, par pudeur, mais aussi par orgueil, il répugnait à parler de lui-même et je ne pense

LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

M. Chirac demandera au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale

Avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps le 2 avril — Fagones France-Pressé a publié une interview de M. Jacques Chirac sur les prochains travaux des deux Assemblées. Le premier ministre indique les projets de loi qui, parce qu'ils traduisent « les grandes orientations de l'action réformatrice de l'État », lui paraissent avoir le plus d'importance politique : « le débat sur les options qui commandent la préparation du VII^e Plan, l'institution d'une taxe professionnelle au remplacement de la patente, la réforme du divorce, deux textes sur la procédure et le droit pénal concernant la détention provisoire, le juge unique, la grande et la petite délinquance, des textes relatifs à la condition féminine, la réforme de l'urbanisme et de la politique foncière, le statut du fermage, un texte sur la protection de la nature. Dans le domaine social et culturel, des textes portant réforme de la condition pénitentiaire, la généralisation de la sécurité sociale, les mesures en faveur des handicapés, la réforme de l'école, la réforme de la publicité et de la presse et de l'extension de la sécurité sociale aux artisans et artistes ».

Trois autres textes importants demandent une mise au point qui pourra être reportée le débat à la session d'automne : il s'agit du statut de Paris et de la région parisienne, de la réforme du système éducatif, enfin de la loi sur la promotion du sport ».

M. Chirac indique qu'il a l'intention de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale, car, précise-t-il, « il me paraît normal que le Sénat ait l'opportunité d'exercer son rôle dans les institutions ». Les modalités de cette déclaration, ajoute-t-il, « ne seront pas définies en ce qui concerne son contenu et le moment choisi par le gouvernement ».

Pour le reste — et alors que le groupe communiste réclame un débat de politique générale dès l'ouverture de la session, fait de quoi il déposera une motion de censure, — le premier ministre s'engage à proposer des débats, à la faveur de questions orales, notamment sur la politique étrangère, les problèmes de la presse, la politique électorale, l'emploi, les finances locales.

M. Chirac n'envisage pas de convoquer une session extraordinaire ni de proposer un texte de loi réglementant le droit de grève.

« Il y a, observe-t-il, plusieurs textes qui réglementent le droit de grève dans le secteur public, par exemple pour la police ou la navigation aérienne. Mais ce qui manque, c'est que les conflits dans ces secteurs soient réglés par la négociation. Le gouvernement se désolait de ne pas avoir pu assurer de préserver les conflits : c'est tout l'objet de sa politique contractuelle. Il n'y a donc pas lieu d'entreprendre un projet de loi dans ce domaine ».

MORT D'HENRI BOUCOIRAN PRÉFET DE L'AIN

On annonce le décès à l'issue d'une longue maladie d'Henri Boucoiran, préfet de l'Ain, survenu le samedi 29 mars à Bourg-en-Bresse.

Né le 20 septembre 1913 à Mousso (Gard), Henri Boucoiran était licencié en droit. Bénévolement à la préfecture du Gard de 1936 à 1939, préfet de l'Ain de 1939 à 1962, nommé alors commissaire de police à la Geste, puis préfet de l'Ain, il fut nommé au sein du réseau de résistances (Mouvements des administrations publiques), pendant tous les risques pour rejoindre aux autorités allemandes des résistants arrêtés, pour organiser des évacuations, fournir des faux papiers et faciliter les clandestins. Son action lui valut bientôt d'être à son tour arrêté par la Gestapo, longuement interrogé et déporté à Buchenwald, puis à Flossenbürg.

Après la guerre, il poursuivit sa carrière dans la police et en 1953 est promu chef de service central de la police de l'air, des frontières et des chemins de fer. Contrôleur général en 1959, il devient directeur adjoint des renseignements généraux de la sûreté nationale en 1962 et directeur de ce service à la Préfecture de la Lot-et-Garonne en 1963. Il était préfet de l'Ain depuis mai 1973.

Le président de la République fut d'ailleurs le premier des hommes d'État européens à tenter d'indiquer, dans sa conférence de presse du 21 janvier 1971, comment on pouvait concevoir la naissance d'un futur exécutif européen.

Ce ferme propos d'aboutir à une confédération européenne trouve une autre illustration dans l'accord que la France a donné, dès 1971, à la description du stade ultime de l'union économique et monétaire qui devait être atteint avant 1980.

Chef faisant, G. Pompidou avait indiqué avec clarté qu'il était favorable à des transferts de souveraineté du plan national au plan communautaire, dans la mesure où ces transferts seraient justifiés par des raisons d'efficacité.

Enfin, il avait placé, dans le référendum d'avril 1972, sur un sujet européen — l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark dans le Marché commun, — des espoirs tels que la déception, sans doute excessive, qu'il éprouva devant des résultats trop modestes à ses yeux, influença fortement la suite de sa politique, à la fois sur le plan extérieur et sur le plan intérieur.

Selon le «Sunday Times»

M. GISCARD D'ESTAING EST « UN PRODUIT SANS DÉFAUT DE LA CLASSE DIRIGEANTE FRANÇAISE »

Le « Sunday Times Magazine », supplément illustré de « Sunday Times », publié dimanche 30 mars à Londres, consacre vingt-deux pages à M. Valéry Giscard d'Estaing. Sous le titre « De la classe », l'auteur de l'article, M. Geoffrey Hodgson, qui a rencontré le président français, s'efforce à montrer comment et pourquoi est « un produit sans défaut de la classe dirigeante française ».

« Il y a trois filles en France, écrit M. Hodgson, celle du sang, le fan-bourgeois Saint-Germain ; celle de l'argent, le système académique de Paris, et celle de l'esprit, l'École nationale d'Administration. Valéry Giscard d'Estaing appartient aux trois ».

Giscard a fait passer à un homme du siècle des Lumières, plein d'intelligence et de sensibilité, de paradoxes et de doutes, conduit l'auteur de l'article. Mais ce qu'il essaye de faire va au-delà de ce qui est nécessaire pour prouver qu'il n'est pas un homme de droite. — (A.F.P.)

Prochain article : AU-DELA DU « PRÉ CARRÉ »

Une « soirée jeunes cadres » à Tours pour le chef de l'État

M. Valéry Giscard d'Estaing a été dimanche soir 30 mars, pour la troisième fois, dans une famille française. Après Paris le 22 janvier et les Yvelines le 28 février, c'est la ville de Tours qui a été choisie par le chef de l'État.

De notre correspondant

TOURS. — C'est une « soirée jeunes cadres » qu'a vécu le dimanche de Pâques M. Valéry Giscard d'Estaing accompagné de son épouse, en acceptant d'aller dîner à Tours chez M. et Mme Bourgeois, un couple d'une trentaine d'années.

Directeur commercial d'une entreprise de négoce en matériaux de construction, ancien secrétaire de la jeune chambre économique de Touraine, M. Gérard Bourgeois avait écrit, il y a tout juste trois semaines, à l'Élysée pour convier le président. « C'est mon épouse, Megall, et mon petit garçon, Fabrice, qui m'ont poussé à le faire. Mardi dernier, nous avons reçu une lettre accusant réception de notre invitation, puis un appel téléphonique nous a précisé que ce serait pour le dimanche de Pâques. J'ai d'abord cru à un canular, mais la visite, le lendemain, d'une attachée de l'Élysée, et levé en nous tous les doutes ».

Le doute tenait cependant encore les huit autres invités — parents et amis — de Gérard et Magali Bourgeois, lorsque dimanche soir, à 20 h. 30, M. et Mme Giscard d'Estaing sont entrés dans l'appartement au deuxième étage d'un immeuble, 2, rue Port-Fau-Hugot, à Tours, tout près des rives de la Loire.

Le président avait un quart d'heure de retard. En effet, pour venir de sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher) au volant d'une 504, M. Giscard d'Estaing avait dû affronter une route enneigée.

Très vite, le chef de l'État a mis tout le monde à l'aise. « J'ai été ravi, enchanté de la soirée », raconte Mme Giscard, la maman de Mme Bourgeois, qui était venue de Nice chez ses enfants spécialement pour cette soirée. « J'ai été impressionnée par son gentillesse, sa simplicité et son amabilité. Il fait tout pour que ceux qui ont

l'habitude du monde et ceux qui l'ont moins trouvent un terrain d'entente ».

Au menu : bar saucis tartare, gelée de Touraine en volaille, salade mince, plateau de fromages et œuf de Pâques fait de glace et de nougatine, accompagné de vin d'Alsace et de bordeaux.

M. et Mme Bourgeois ont un peu de peine, lundi matin, à se souvenir de tous les sujets qui ont alimenté la conversation. Très peu de politique en tout cas, si ce n'est une évocation du face-à-face de la campagne électorale avec M. François Mitterrand. M. Giscard d'Estaing, à ce propos, évoque sa dernière campagne au coin du feu, et affirme que ce qui l'égalait le plus avant de paraître à la télévision, c'était de devoir se maquiller. On a parlé aussi du rôle de la femme et de la natalité française. Mme Bourgeois attend un second enfant pour bientôt.

Il était minuit vingt lorsque le couple présidentiel a quitté ses hôtes et regagné la 504 qui n'avait d'autre escorte qu'une seconde voiture de secours. Le président avait dit au cours de la soirée qu'il croyait pas à l'efficacité d'une imposante garde du corps. « Regardez, a-t-il dit, l'exemple du roi Fayçal, ce n'est pas les mesures de protection qui manquent autour de sa personne ».

Enfin, sur le livre d'aujourd'hui et demain, le crise, au chapitre « La mondialisation de la pensée », qui reproduit une intervention du président de la République au colloque Biologie et Devenir de l'homme, en septembre dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing a écrit cette dédicace à l'attention de M. Bourgeois : « En souvenir d'un dîner très amical et souriant, 30 mars 1975 ».

Bernard Foupel.

RELIGION

DANS SON MESSAGE PASCAL

Paul VI a célébré le Christ ressuscité « source de vie nouvelle, originale, inépuisable »

An terme d'une semaine sainte épuisante, marquée par onze heures de cérémonies publiques et après cinq heures seulement de sommeil, Paul VI est apparu dimanche à une foule de trois cent mille fidèles massés sur la place Saint-Pierre, le dimanche 30 mars, pour la messe de Pâques célébrée en plein air. Après son bref message pascal, sans allusions politiques, le pape a prononcé sa bénédiction « ubi et orbi » en douze langues.

Dans le même temps, à Jérusalem, Mgr Beltritti, patriarche catholique de la ville, célébrait la grand-messe dans l'église du Saint-Sépulchre devant deux mille pèlerins — 20 % de moins que l'an dernier, selon les estimations du ministère

du tourisme. — On se mêlaient prêtres, religieuses, pèlerins catholiques, pèlerins protestants, « coaquas bicus » des Nations unies. Dix-huit mille jeunes, dont plus de trois mille venus d'Espagne, se sont rendus à Taise à l'occasion des fêtes pascales. Ce rassemblement, qui s'inscrit dans la prolongation du « concile des jeunes », a été marqué par la présence de Mgr Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun, et du pasteur Philip Pütter, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises.

À Paris, enfin, le cardinal François Marty a célébré la veillée pascale à la mission des catholiques vietnamiens de la capitale.

De notre correspondant

« Repos ! » dont on se serait volontiers passé. C'est la seule fautive note d'une cérémonie soignée et solennelle à la fois, en latin mais avec des touches « conciliaires » qui ne trompent pas : le serment de main chaleureux, en particulier, lors du « baiser de paix », n'indiquait certainement pas la précédente Année sainte, en 1950.

Tout au long de la messe, Paul VI manifesta une résistance remarquable pour un homme de soixante-dix-sept ans, souffrant d'arthrose, et qui a passé une Semaine sainte épuisante. Seule la voix trébuche un moment, mais la chaire entonne aussitôt et la foule lui fait timidement écho. Le soleil tape dur pourtant : la petite infirmerie, installée en contrebas à la droite de l'autel, ne désempit pas. Vers la fin de la cérémonie, les brandebourgs sont appelés toutes les deux ou trois minutes. Un vieux canotier d'honneur, en train nous fait remarquer avec justesse que « ce sont les jeunes qui tombent comme des mouches ». Les gens de son âge font preuve, eux, d'une solidité pontificale.

Après la communion, Paul VI pénètre dans la basilique sous les applaudissements. La messe est terminée. Les « enfants » du chœur — ils ont vingt ou vingt-cinq ans — regardent alors en courant, leur aube à la main, les privilégiés qui se tiennent sur les marches. Eux aussi veulent voir le pape apparaître sur la loggia. Deux cent cinquante mille personnes se haussent sur la pointe des pieds, les yeux livés vers ce balcon drapé de pourpre où un technicien fait pivoter sa caméra de télévision. Le rideau s'entrouvre enfin. On applaudit encore. Paul VI salue de la main et prononce d'une voix grave son

message de Pâques, ponctué d'exclamations : « Pâques ! C'est Pâques, frères ! Bonnes Pâques à tous et vive la Pâque de Jésus-Christ ! Alleluia ! ». Le pape retrouve ensuite un ton plus habituel. « La résurrection du Christ, dit-il, n'est pas seulement son triomphe personnel, mais également le principe de notre salut, et donc de notre propre résurrection. Elle est dès maintenant car elle nous libère de la cause première et fatale de notre mort ; cette cause, c'est le péché qui nous sépare de l'éternité et véritable source de la vie : Dieu. »

Paul VI dira encore : « Peu importe, frères, si l'expérience de la faiblesse des forces humaines déçoit chaque jour l'espérance fragile que nous mettons dans un ordre stable de la société ; peu importe, aussi, si le progrès engendré par le développement moderne et par la culture, qui se rend maître des secrets utiles de la nature, semble procurer à l'homme non pas la plénitude, non pas la sécurité de la vie, mais plutôt le tourment venant d'aspirations non satisfaites. Peu importe, puisqu'une source de vie nouvelle, originale, inépuisable, n'est insérée dans le monde par le Christ ressuscité ; il agit pour tous ceux qui écoutent sa parole, qui reçoivent son esprit et qui composent son corps mystique dans le monde et tout au long de l'histoire. »

Aucune allusion à la situation internationale, ni même aux dramatiques événements de l'Asie du Sud-Est ; il n'est pas dans l'habitude du pape d'évoquer de tels sujets le jour de Pâques. Mais pour adresser ses vœux au monde entier, il n'est pas dans l'habitude du pape d'évoquer de tels sujets le jour de Pâques. Mais pour adresser ses vœux au monde entier, il n'est pas dans l'habitude du pape d'évoquer de tels sujets le jour de Pâques. Mais pour adresser ses vœux au monde entier, il n'est pas dans l'habitude du pape d'évoquer de tels sujets le jour de Pâques.

ROBERT SOLE.

ÉDUCATION

RENCONTRES DU GROUPE FRANÇAIS D'ÉDUCATION NOUVELLE

Comment approcher un enfant malheureux ?

Cassis. — Les rencontres du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), qui viennent de rassembler à Cassis une quarantaine de participants, avaient pour thème « Un enfant et son livre » et étaient consacrées à l'ouvrage de Mme Claude François-Unger, « L'Adolescent inadapté » (PDF). Le G.F.E.N. regroupe des enseignants de diverses tendances de la gauche et a pour objectif principal la lutte contre l'échec et la ségrégation scolaires.

De notre envoyée spéciale

mulé les retards scolaires, « Nous n'avons pas le droit d'ajouter à leur handicap initial en les mettant dans des classes où ils côtoieraient des enfants plus jeunes qu'eux. Nous avons donc organisé des cours accélérés de rattrapage. À notre grande surprise, les enfants se sont jetés sur le travail, si bien que nous avons été amenés à élaborer une théorie pédagogique fondée sur l'effort et le dépassement. Nous nous sommes finalement servis de leur drame pour mettre en œuvre une pédagogie destinée à surcompenser par le travail scolaire leur situation d'infériorité. Ils ont guéri par le moyen le plus naturel qui soit, c'est-à-dire l'école. »

« Je prétends que l'enfant aime l'école, même s'il n'y fait rien », affirme Mme François-Unger pour expliquer ce rôle « thérapeutique » de l'école. « Le succès dans une vie d'enfant est un élément primordial pour qu'il grandisse » ; l'école peut lui apporter ce succès à condition que l'élève soit capable de déceler l'aptitude de chaque enfant : le dessin, la danse, les mathématiques, par exemple. Ne jamais rejeter l'enfant, lui permettre de progresser, telle est la leçon à tirer de l'expérience du « Renouveau » qui accueille actuellement les enfants de l'Assistance publique, ainsi que ceux qui lui sont confiés par les tribunaux. Cette leçon est essentielle au moment où l'on assiste à un fantastique phénomène de rejet des enfants à l'école. Parqués dans des classes de transition ou des classes pratiques, ceux-ci sont irrémédiablement enfermés dans leur retard ; c'est nous, enseignants, qui sommes responsables, estime Mme François-Unger : nous voulions changer l'enseignement et nous avons fabriqué des enfants inadaptés. »

Educatrice, disciple du professeur Henri Wallon, Mme Claude François-Unger est depuis 1946 directrice du « Renouveau », une maison d'enfants destinée à l'origine à recueillir des orphelins de guerre dont les parents ont été exterminés pour des raisons raciales ou politiques. « Le problème qui s'est posé d

« Pour le savoir, il faut effectuer dans le sang d'une dizaine de mineurs travaillant dans une atmosphère grisouteuse des dosages de méthane, en début et en fin de poste, donc avant la descente et à la remontée, puis procéder à de nouveaux dosages chez les mêmes mineurs après un arrêt de travail de quelques jours. »

JUSTICE

LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Le juge d'instruction demande une étude sur la toxicité du méthane

De notre correspondant

Lille. — Dans l'enquête qu'il poursuit sur la catastrophe de Liévin, M. Henri Pascal, juge d'instruction au tribunal de Béthune, met aujourd'hui l'accent sur une maladie ou une affection chronique, la « méthémoglobinémie », qui pourrait atteindre tous les mineurs, mais qui n'a jamais, selon lui, fait l'objet d'études très poussées.

Dans un texte remis à la presse le samedi 30 mars, il affirme : « Les premiers rapports des experts font apparaître un très grave problème d'ordre général qui n'a jamais été résolu, puisque : des séjours répétés en atmosphère grisouteuse peuvent-ils entraîner chez les mineurs une imprégnation chronique professionnelle répétée chaque jour, que les experts appellent déjà la « méthémoglobinémie chronique » ? Ou, au contraire, le méthane respiré (principale composante du grisou) est-il rapidement éliminé du corps ?

« Pour accomplir ces opérations, je viens de désigner des experts. Des prélèvements de sang sur des mineurs volontaires étant nécessaires à l'accomplissement de leur mission, je viens de prendre contact à ce sujet avec la direction des Houillères. Si du méthane résiduel est ainsi détecté chez les mineurs, un autre problème devra alors être résolu : celui de la toxicité de ce méthane contenu dans le sang, c'est-à-dire les conséquences qu'il peut entraîner pour la santé des mineurs. D'après mes experts, sur ce dernier point, aucune recherche vraiment précisée ne devrait encore avoir été faite (...). Mais ces questions ne seront plus de mon ressort. »

Cette prise de conscience des enseignants du G.F.E.N. les a amenés à poser la question : « Action ponctuelle ou action globale ? » « Poser le problème en termes individuels n'est pas de notre époque ; on ne peut résoudre ces questions à doses homéopathiques », a estimé un psychologue. À l'origine séminaire de recherches, le G.F.E.N. tend, en effet, à devenir « un mouvement pédagogique de masse ». Chaque année auront lieu des rencontres sur « un auteur et son livre », afin de permettre une réflexion, un « moment » pédagogique. La prochaine rencontre, en 1976, portera sur Michel Cochin, qui présentera son Anthologie politique pour la jeunesse (Seghers). MICHAËLA BOBASCH.

ESPACE

Milieu idéal dans lequel sont localisées nos perceptions*

VIVRE

Réaliser toutes les possibilités de la vie*



Joie de vivre. Art de vivre. Alors, pourquoi pas un nouvel espace de vivre ? Certains ne vous parlent que de m2, d'organisation, d'efficacité... Nous, nous savons que derrière les bureaux il y a des hommes. Et que l'entreprise, c'est aussi un lieu de vie, et qu'il est temps enfin de repenser l'environnement de l'homme, et

de recréer les conditions propices à son épanouissement intellectuel. Alors nous avons inventé pour vous une nouvelle génération de meubles de bureaux : Les STRAFOR 400. Et comme nous aimons faire les choses jusqu'au bout, nous avons créé les nouveaux sièges STEELCASE-STRAFOR 451.

STRAFOR
Groupe Forges de Strasbourg
134 boulevard Hausmann 75008 Paris tél. 924 72-83
et 170 points de vente en France et à l'étranger

Strafor, ce qui est bon pour l'homme est excellent pour l'entreprise.

MOTS CROISÉS



Journal officiel

Le Monde

CARNET

Décès

JEAN GOUDAERT

Mme Jean Goudaert-Castel, son épouse. Le professeur et Mme Michel Goudaert-Carbonnier, M. et Mme Jean Aubrun-Goudaert, ses enfants. Le docteur et Mme Jacques Linaud-Goudaert, M. Philippe-Jacques Goudaert, Mlle Elisabeth Goudaert, Mlle Françoise Aubrun, M. Michel Aubrun, M. Jean Aubrun, M. et Mme Philippe Durand-Aubrun, Mlle Clotilde Aubrun, M. Bruno Aubrun, M. et Mme Charles Goudaert-Mullies, son frère, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GOUDAERT, officier de la Légion d'honneur, commandant

de l'Ordre national du Mérite, survenu à Lille le 27 mars, dans sa soixante-deuxième année, après des souffrances de longue durée à la Sainte-Eglise.

Le corps de participer à la messe de funérailles qui sera célébrée le mercredi 2 avril 1975 à 11 heures, en l'église Saint-Maurice, rue de Paris à Lille.

Le service de corps à 10 h. 30, chambre de commerce, entrée Lille-Ancien, rue Grande-Chaussée.

Une agnolote aura lieu à 18 heures, en l'église d'Haendecourt, avenue de l'Industrie dans le caveau de famille.

« Médécandier » s'adresse, dans un texte arabe. — XI. Successions de degrés.

1. Son cœur est de glace; Possède un double miroir. — 2. Quand on n'a vraiment rien à dire, cela est bien pénible; Perdus de vue. — 3. Orientation; Pas facile. — 4. Exige une certaine application; Vise haut et loin. — 5. D'un auxiliaire; Changement de poste. — 6. Opéra; Singe. — 7. Peu enclins à quitter la voie qu'ils ont choisie; Réarmement d'opérations. — 8. En Suisse (univers); Recouvre la cuivre des ustensiles de cuisine. — 9. Sain d'esprit; Tenait de belliqueux propos.

46, rue Falcherbe, 59000 Lille. 15, boulevard Montebello, 59000 Lille.

— Les présidents des chambres de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais.

Le président et les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Bonhais-Tourcoing, ont le regret de faire part du décès de

M. Jean GOUDAERT, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, titulaire de nombreuses distinctions françaises et étrangères, président honoraire de la 1^{re} région économique et de la chambre de commerce et d'industrie de Lille, ancien membre du Conseil économique et social, président honoraire de la Confédération nationale de la pâtisserie, confiserie, glacierie française, président du conseil d'administration du port fluvial de Lille, conseiller de la Banque de France, ancien chef de secteur de la défense navale.

Ses funérailles auront lieu le mercredi 2 avril 1975, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice (dix-neuf heures).

Le service de corps à 10 h. 30, chambre de commerce, entrée Lille-Ancien, rue Grande-Chaussée.

(M. Jean Goudaert était né le 1^{er} juillet 1912 à Lille, Président de la chambre de commerce et d'industrie (1963-1969), il était membre du conseil de la Banque de France, président de la Confédération nationale de la pâtisserie, confiserie et glacierie de France, président de l'Union des vœux navigables du Nord, président du conseil d'administration du port fluvial de Lille, il fut membre du Conseil économique et social de 1967 à 1969.)

— Mme André Delomère, née Marie d'Espoulet.

Les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin d'annoncer la mort de

M. André DELOMÈRE, industriel, survenue le 19 mars, en son domicile.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation a eu lieu, au Père-Lachaise, dans le caveau de famille, 4, rue Delaisement, 75017 Paris.

— La société des Etablissements André Delomère et ses filiales, la direction, les cadres et tout le personnel, ont le très grand regret d'annoncer la mort de

M. André DELOMÈRE, son fondateur, survenue le 19 mars, en son domicile.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation a eu lieu, au Père-Lachaise, dans le caveau de famille, 4, rue Delaisement, 75017 Paris.

Not abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions de « Carnet de Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MARDI 1^{er} AVRIL

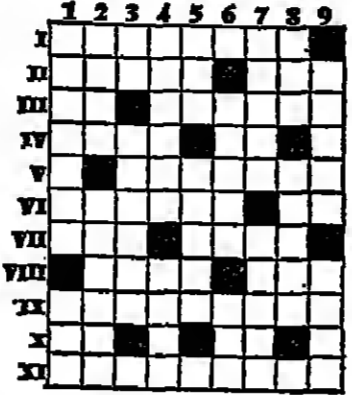
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Calés nationaux de monuments historiques, 15 h., métro Bas, Mme Bouquet des Chaux; « La rue du Bac et la fontaine des Quatre-Saisons », 15 h., 271 bis, rue Saint-Jacques, Mme Garry; « Deux grands couvents du quartier Latin », 15 h., 55, rue de Richelieu, Mme Legros; « La Bibliothèque nationale », 15 h., 18, rue Daru, Mme Pajot; « La cathédrale Saint-Alexandre-Nevoiski », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Île; « La bibliothèque de l'Église Saint-Jouis », (A travers Paris), 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant - rue du Repos; « Cinquième du Père-Lachaise » (Jadis et Négociés), 15 h., entrée du musée, rue d'Anvers; « Opéra et Exposition Garnier » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCE. — Cinéma le Royal, 15, avenue Anatole-France, Choisy-le-Roi, M. Jacques Stevens. « Ces étranges créatures du fond des mers » (Amis de la Cité).

Bitter Lemon de SCHWEPES. Le SCHWEPES étiquette bleue.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1115



HORIZONTALEMENT

I. Leur plus rassemblement pas du tout une belle et joyeuse journée (orthographe admise). — II. Limites; Furent mêlés à une vieille histoire de primogéniture. — III. Symbole chrétien; On la dit froide. — IV. Retenit dans l'affliction; Extrait de guimauve. — V. Successives, abéneue sériusement une peine. — VI. Villain oiseau; Pronom. — VII. Ébranlé; Palpa. — VIII. Les objectifs y sont nombreux; Fait vivre. — IX. Désolables échantillons de l'espèce humaine. — X. Pronom; Dans un texte arabe. — XI. Successions de degrés.

VERTICALEMENT

1. Son cœur est de glace; Possède un double miroir. — 2. Quand on n'a vraiment rien à dire, cela est bien pénible; Perdus de vue. — 3. Orientation; Pas facile. — 4. Exige une certaine application; Vise haut et loin. — 5. D'un auxiliaire; Changement de poste. — 6. Opéra; Singe. — 7. Peu enclins à quitter la voie qu'ils ont choisie; Réarmement d'opérations. — 8. En Suisse (univers); Recouvre la cuivre des ustensiles de cuisine. — 9. Sain d'esprit; Tenait de belliqueux propos.

Solution du problème n° 1114

HORIZONTALEMENT

I. Trèves; Ia. — II. Sole; Cell. III. Hu; Roussa. — IV. Mété. — V. Il. Saik. — VI. NL; Se. — VII. Ues; Rama. — VIII. Sépara; TB. — IX. Salar; Tu. — X. Rosa. — XI. SK; Antlé.

VERTICALEMENT

1. Terminus; As. — 2. Roulléet. — 3. El; Spah. — 4. Vertus; AL. — 5. Ot; Ercera. — 6. Soses; Aaron. — 7. Essaim; SI. — 8. Lix; Hect. — 9. Aerte; Euse.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 30 mars 1975 :

UN DÉCRET

Pris pour l'application de l'article 43 de la loi 71-675 du 16 juillet 1971 portant professionnalisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente aux agents civils non titulaires de l'État et des établissements publics de l'État n'ayant pas de caractère industriel et commercial.

DES ARRÊTÉS

Pour l'application du prix de vente en France continentale et à la Guadeloupe de certaines catégories de tabacs fabriqués;

Relatif à la convention-type portant création d'un centre de formation d'apprentis (1);

Portant inscription à un tableau d'avancement et promotion (administrateurs civils).

UNE LISTE

Des élèves de l'École supérieure d'agriculture d'Angers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cette école.

(1) Ce texte sera publié ultérieurement en fascicule séparé.

Le Monde

Services des Abonnements, 5, rue des Mathis, 75002 PARIS - CECIP 09 C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. et COMMUNAUTÉ (sauf Algérie): 90 F 180 F 225 F 360 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE: 144 F 272 F 402 F 530 F

ÉTRANGER par messagerie: I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE: 115 F 210 F 307 F 406 F

II - TUNISIE: 125 F 221 F 317 F 416 F

Par voie aérienne (sauf sur demande)

Les abonnés qui paient par chèques postaux (sauf chèques) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse attribués ou provisoires (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande non seulement au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les impôts propres au caractère d'imprimé.

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART DESSINS DE KONK



Documentation

DOSSIER ENERGIE NUCLEAIRE. — L'Agence Française d'Environnement publie un Dossier énergie nucléaire de 78 pages qui groupe les informations données par elle sur ce sujet au cours de ces deux dernières années. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif mais d'un panorama des problèmes d'environnement que pose la production d'électricité nucléaire. (Agence Française d'Environnement, 86, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 387-11-84. Prix du dossier : 22 francs.)

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 mars à 9 heures et le mardi 1^{er} avril à 24 heures :

Des masses d'air froid et instable circulant dans un courant de nord, de l'Europe du Nord-Ouest à la Méditerranée; elles amèneront sur la France un temps assez froid pour la saison et variable.

Mardi, le temps sera assez variable dans la plupart des régions, c'est-à-dire que l'on observera une alternance d'éclaircies et de passages nuageux, qui pourront donner des averses de pluie ou de neige. Les passages nuageux seront plus nombreux dans le sud-ouest de la France et le Massif Central. Les éclaircies, en revanche, seront plus belles de la Manche au Bassin parisien et

près de la Méditerranée. Dans l'extrême Est et sur les massifs montagneux, des nuages passeront et donneront de la neige.

Les températures varieront peu par rapport à celles de lundi, et les vents, assez forts près des côtes et dans le Midi méditerranéen, seront généralement orientés au secteur nord.

Lundi 31 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 069,5 millibars, soit 1072 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 16 et 3 degrés; Biarritz, 10 et 3; Bordeaux, 11 et -1; Brest, 9 et 3; Caen, 6 et 0;

Cherbourg, 6 et 3; Clermont-Ferrand, 7 et -2; Dijon, 8 et -2; Grenoble, 7 et -3; Lille, 3 et 0; Lyon, 9 et -3; Marseille, 11 et 4; Nancy, 6 et -3; Nantes, 6 et 0; Nice, 12 et 5; Paris-Le Bourget, 6 et 1; Pau, 9 et 0; Perpignan, 11 et 4; Poitiers-Pitucé, 20 et 24; Rennes, 6 et 1; Strasbourg, 9 et -1; Tours, 6 et 0; Toulouse, 10 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et -2 degrés; Athènes, 21 et 17; Bonn, 5 et -4; Bruxelles, 4 et -2; Le Caire, 25 (max.); Las Canarias, 21 et 12; Coppenhague, 5 et -3; Genève, 7 et -2; Lisbonne, 15 et 7; Londres, 6 et 0; Madrid, 14 et -1; Moscou, 9 et 3; New-York, 8 et 3; Palma-de-Majorque, 11 et 0; Rome, 20 et 12; Stockholm, 1 et -6; Téhéran, 20 (max.).

C'est devenu aussi facile d'aller à Londres que d'aller à Fontainebleau...ou Chantilly

Si vous ratez le vol British Airways de 8h45, il y en a 9 autres dans la journée.

Avec un départ British Airways toutes les heures de Charles de Gaulle ou d'Orly pour Londres, vous pouvez choisir votre heure de départ en fonction de vos rendez-vous à Londres.

Et ainsi, travailler avec l'Angleterre devient aussi simple que de travailler avec les gens de Fontainebleau, ou de Chantilly.

Et prochainement, vous pourrez voyager sur TriStar, la Rolls Royce des avions.

Pour le retour, c'est la même chose; vous pouvez prendre un avion qui vous ramènera à temps pour dîner chez vous, ce qui est quelquefois difficile quand on revient de Fontainebleau ou de Chantilly.



British airways

Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains

Leo Burnett

صكزامن الأهل

Advertisement for 'Le Gout Francais' featuring a baby and the text 'Approcher un enfant malheureux'.

Advertisement for 'ASTROLOGIE DE LA VIE' with the text 'Instruction demandée la méthode du médium'.

Large advertisement for 'VIVRE' featuring a woman sitting at a desk and the brand name 'STRAFORD'.

La région parisienne

DANS LES BOIS DE LARDY

Les éboueurs du dimanche

LES bois de Lardy ont fait, dimanche dernier, leur toilette de printemps. Aidés par une quarantaine de volontaires, les cantonniers et leur camion-benne ont débarrassé les talus des ordures qui s'y entassaient.

Allongés sur les bords d'une jolie rivière — le Juine, — Lardy est une commune où il fait bon vivre. On y trouve des emplois et il y en a mille trois cents — et de la verdure. Le quart du territoire est couvert de forêts. Un capital incalculable qui fait tout le charme de ce terroir. Lardy — avec quinze autres communes de la vallée de la Juine — vient d'ailleurs d'être inscrite à l'inventaire des sites pittoresques. Ses bois sont, en principe, classés en « zone de protection spéciale ».

Ils ne servent pas, hélas ! qu'au défilé des résidents. Un terrillicien y a enlevé en septembre dernier vingt et une carcasses de voitures. Il y en a de plus sept autres, cette année. Les bois avaient été nettoyés en 1972 par des équipes de bénévoles. Ceux-ci viennent de nouveau de retrouver leurs manches. Gants, bottes, armés de pelles, ils ont passé tout un dimanche à lacer les éboueurs. A leur tête : un professeur d'université, M. Alain Guichardet. Ils ont planté des pancartes invitant les passants à la propriété et à disposer des poubelles — confectionnées avec des bidons fournis par un fermier — aux endroits les plus fréquentés.

A la fin de la journée, ils avaient charrié 40 mètres cubes de détritus sur le décharge municipale, en avaient fait brûler des dizaines d'autres et n'étaient restés que les bois de Lardy. Les déchets abandonnés par des voitures ou par des résidents du week-end qui s'en débarrassent en retournant vers Paris ; des métaux, des vieilles machines à laver ; des gravats déversés par des entrepreneurs sans scrupules. La décharge sauvage est la plaie honteuse de tous les espaces verts de la région parisienne. La garde champêtre, occupé ailleurs, n'en peut mais. Les propriétaires s'en moquent ou se résignent. Le soir, rentrant chez eux harassés, les volontaires ont découvert, dans un fourré jusqu'à égarés, le contenu d'une poubelle qu'une main anonyme venait juste de déposer.

Ces amoureux de la nature sont des adolescents, des habitants du bourg, mais aussi des adhérents de l'association des habitants de la vallée de la Juine, qui organise l'éducation. Des militants qui luttent depuis cinq ans pour que les promoteurs, les carriers, les lotisseurs, ne massacrent pas leur vallée. Ils ont obtenu le classement à l'inventaire des sites. Ils participent à l'établissement des plans d'occupation des sols — pour faire jouer à fond les règles de la démocratie —, comme dit l'un d'eux.

Mais, dimanche, on crêpe, on est déçoué. La préfecture, qui patronne, parait-til, une opération « Essonne propre », ne s'était pas manifestée. Pas un seul des dix-sept conseillers municipaux de Lardy n'était venu les encourager. La municipalité, qui a un confortable budget de 3 millions, ne semble pas avoir songé à leur encourager le moindre bénévolat, même symbolique, alors qu'ils ont rempli une tâche si importante.

Mais les notables du dimanche n'en veulent pas à leurs églises. Ils remercient peut-être l'un prochain car ils estiment, ces braves gens, que le civisme consiste d'abord à payer de sa personne. Un exemple que le ministre de l'équipement, M. Robert Galley, qui qualifie récemment les détracteurs de l'environnement de « brailleurs connaissant mal la réalité des problèmes », aurait éventuellement à méditer.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) 2, rue Croix-Bouloc, 91-Lardy.

AU PIED DES BUTTES-CHAUMONT

Un village cerné par la ville

BUTTES-CHAUMONT. Bâtard d'un bien plus fondé. Dans ce dix-neuvième arrondissement, entre les deux toches vertes des Buttes-Chaumont et de la butte du Chapeau-Rouge, s'élève un petit hameau, quartier escarpé où la ville a conservé un air de campagne. De nombreuses villas dans la rue du Général-Ertaud, la rue David-d'Angers, la rue de Mousala jusqu'à la rue Bellevue. Ce ne sont pas, à une exception près, des baux normaux mais par une grille solennelle comme dans le seizième arrondissement, mais des allées bordées par des petites maisons d'ouvriers qui ont chacune leur jardin.

En haut des marches du métro, un vent frais vous saute. La place du Rhin — et Danube (dix-neuvième arrondissement) n'est pas belle, mais sa physionomie est ouverte. Il y a de l'espace, du mouvement. D'un côté, les rochers montent, de l'autre, elles dévalent. — toutes les avenues sont plantées d'arbres, les maisons ne sont pas trop hautes. Même par temps gris, la place garde un coin de bleu ; la façade de la pâtisserie est bleu dragée, les grilles de l'hôpital Hérod d'un bleu plus foncé.

Ce village est d'ores et déjà cerné : rue des Lilas, un immeuble est en construction, rue de Bellevue, des blocs de treize étages dominent les rues-jardins. De l'autre côté de la rue Compiègne, le secteur de la place des Fêtes, celle que l'on donnait en l'honneur de la commune de Belleville — est en pleine rénovation. Le groupe scolaire des Lilas — trente classes primaires et huit maternelles — en béton rose, rose et porcelaine un biscuit de Reims, est pratiquement terminé. Il était donc urgent de préserver les villas de la rue de Mousala. Leur inscription à l'inventaire des sites a été proposée par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et acceptée par le Conseil de Paris en mars dernier.

Rue de la Prévoyance, rue de la Solidarité, rue de la Fraternité : le quartier est riche en rues charitables. L'œuvre de la Bouchée de pain occupe un coin de la salle de la Fraternité. Le vent, le style supposé 1900 de l'inscription — lettres et lignes vertes sur fond de sérénité blanche — attire l'œil. Le bâtiment un hangar en bois, fait penser à une grande cabine de bains. La porte est ouverte. Trois longues tables recouvertes de toile cirée à fleurs occupent un coin de la salle ; le tuyau du poêle monte en zigzag jusqu'au plafond. Près du fourneau, Mme Fernande, une jolie grosse aux yeux de porcelaine, surveille ses trois marmites. Quand elle ouvre le matin à 7 heures, la soupe fume déjà. Du vermicelle, du bouillon, un morceau de pain, du fromage : les bouchées sont les mêmes tous les jours, et il y a jusqu'à deux cent cinquante bouchées à nourrir. « Entre eux, ils s'appellent Fernand, Fernand, Fernand. Tous des artistes dans leur genre », déclare Mme Fernande, la souriante aux lèvres.

La rue de la Fraternité donne dans la rue de la Liberté, ce qui est logique. Deux pas encore et voilà la ville du Progrès. Une borne à l'entrée indique que l'allée pavée appartient aux promeneurs. Elle file droit entre des bouquets de lierre qui débordent des grilles comme des fourrures de renard que les femmes portaient autrefois.

Villa des Lilas, villa Amalia, villa des Boers, elles sont plus d'une vingtaine à être construites sur le même modèle ; toujours une allée entre des jardins. Les plus pittoresques sont celles qui se trouvent au-delà de la rue Mousala. Une fois franchie cette gorge d'Algérie, célèbre pour ses combats, on atteint le confort de la butte Beaugrenard au sommet de laquelle les tours de la rue Bellevue remplacent les allées des Moulins, Moulin-Vieux, Moulin-Neuf, Petit-Moulin, Moulin-Basset. Immeuble A 1, A 2, A 3.

Elles s'épaulent donc pour mouler la colline. Leurs toits et leurs gouttières font comme des cornes. Ce sont de petites maisons modestes, avec un décor de briques, qui datent du début du siècle. Une pièce au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage, leur superficie tourne autour de 100 mètres carrés. Elles se vendaient 140 000 francs il y a deux ans. Aujourd'hui, on parle de 280 000 francs. Ces maisons intéressent tout particulièrement les gens de la télévision. Les studios des Buttes-Chaumont sont à côté et la tour blanche avec ses trois étages de soucoupes, les paraboles qui envoient et reçoivent les images, est dans le ciel, un des monuments du quartier.

On rentre chez soi à pas lents car la côte est raide. Du brin de caissette un voisin ou à son chien. Ici, tout le monde se parle. Chacun a sa porte de fer et sa boîte à lettres, ses pinces à linge et son linge d'arrange et même, quelquefois, « son » armoire. Un saule vert se penche sur cheveux verts dans l'impasse. Les oiseaux ont leur mangeoire et chantent. Le numéro 10 vient d'être rattaché à l'entrée indiquant que l'allée pavée appartient aux promeneurs. Elle file droit entre des bouquets de lierre qui débordent des grilles comme des fourrures de renard que les femmes portaient autrefois.

Villa des Lilas, villa Amalia, villa des Boers, elles sont plus d'une vingtaine à être construites sur le même modèle ; toujours une allée entre des jardins. Les plus pittoresques sont celles qui se trouvent au-delà de la rue Mousala. Une fois franchie cette gorge d'Algérie, célèbre pour ses combats, on atteint le confort de la butte Beaugrenard au sommet de laquelle les tours de la rue Bellevue remplacent les allées des Moulins, Moulin-Vieux, Moulin-Neuf, Petit-Moulin, Moulin-Basset. Immeuble A 1, A 2, A 3.

Elles s'épaulent donc pour mouler la colline. Leurs toits et leurs gouttières font comme des cornes. Ce sont de petites maisons modestes, avec un décor de briques, qui datent du début du siècle. Une pièce au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage, leur superficie tourne autour de 100 mètres carrés. Elles se vendaient 140 000 francs il y a deux ans. Aujourd'hui, on parle de 280 000 francs. Ces maisons intéressent tout particulièrement les gens de la télévision. Les studios des Buttes-Chaumont sont à côté et la tour blanche avec ses trois étages de soucoupes, les paraboles qui envoient et reçoivent les images, est dans le ciel, un des monuments du quartier.

On rentre chez soi à pas lents car la côte est raide. Du brin de caissette un voisin ou à son chien. Ici, tout le monde se parle. Chacun a sa porte de fer et sa boîte à lettres, ses pinces à linge et son linge d'arrange et même, quelquefois, « son » armoire. Un saule vert se penche sur cheveux verts dans l'impasse. Les oiseaux ont leur mangeoire et chantent. Le numéro 10 vient d'être rattaché à l'entrée indiquant que l'allée pavée appartient aux promeneurs. Elle file droit entre des bouquets de lierre qui débordent des grilles comme des fourrures de renard que les femmes portaient autrefois.

Villa des Lilas, villa Amalia, villa des Boers, elles sont plus d'une vingtaine à être construites sur le même modèle ; toujours une allée entre des jardins. Les plus pittoresques sont celles qui se trouvent au-delà de la rue Mousala. Une fois franchie cette gorge d'Algérie, célèbre pour ses combats, on atteint le confort de la butte Beaugrenard au sommet de laquelle les tours de la rue Bellevue remplacent les allées des Moulins, Moulin-Vieux, Moulin-Neuf, Petit-Moulin, Moulin-Basset. Immeuble A 1, A 2, A 3.

Elles s'épaulent donc pour mouler la colline. Leurs toits et leurs gouttières font comme des cornes. Ce sont de petites maisons modestes, avec un décor de briques, qui datent du début du siècle. Une pièce au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage, leur superficie tourne autour de 100 mètres carrés. Elles se vendaient 140 000 francs il y a deux ans. Aujourd'hui, on parle de 280 000 francs. Ces maisons intéressent tout particulièrement les gens de la télévision. Les studios des Buttes-Chaumont sont à côté et la tour blanche avec ses trois étages de soucoupes, les paraboles qui envoient et reçoivent les images, est dans le ciel, un des monuments du quartier.

On rentre chez soi à pas lents car la côte est raide. Du brin de caissette un voisin ou à son chien. Ici, tout le monde se parle. Chacun a sa porte de fer et sa boîte à lettres, ses pinces à linge et son linge d'arrange et même, quelquefois, « son » armoire. Un saule vert se penche sur cheveux verts dans l'impasse. Les oiseaux ont leur mangeoire et chantent. Le numéro 10 vient d'être rattaché à l'entrée indiquant que l'allée pavée appartient aux promeneurs. Elle file droit entre des bouquets de lierre qui débordent des grilles comme des fourrures de renard que les femmes portaient autrefois.

Villa des Lilas, villa Amalia, villa des Boers, elles sont plus d'une vingtaine à être construites sur le même modèle ; toujours une allée entre des jardins. Les plus pittoresques sont celles qui se trouvent au-delà de la rue Mousala. Une fois franchie cette gorge d'Algérie, célèbre pour ses combats, on atteint le confort de la butte Beaugrenard au sommet de laquelle les tours de la rue Bellevue remplacent les allées des Moulins, Moulin-Vieux, Moulin-Neuf, Petit-Moulin, Moulin-Basset. Immeuble A 1, A 2, A 3.

Elles s'épaulent donc pour mouler la colline. Leurs toits et leurs gouttières font comme des cornes. Ce sont de petites maisons modestes, avec un décor de briques, qui datent du début du siècle. Une pièce au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage, leur superficie tourne autour de 100 mètres carrés. Elles se vendaient 140 000 francs il y a deux ans. Aujourd'hui, on parle de 280 000 francs. Ces maisons intéressent tout particulièrement les gens de la télévision. Les studios des Buttes-Chaumont sont à côté et la tour blanche avec ses trois étages de soucoupes, les paraboles qui envoient et reçoivent les images, est dans le ciel, un des monuments du quartier.

On rentre chez soi à pas lents car la côte est raide. Du brin de caissette un voisin ou à son chien. Ici, tout le monde se parle. Chacun a sa porte de fer et sa boîte à lettres, ses pinces à linge et son linge d'arrange et même, quelquefois, « son » armoire. Un saule vert se penche sur cheveux verts dans l'impasse. Les oiseaux ont leur mangeoire et chantent. Le numéro 10 vient d'être rattaché à l'entrée indiquant que l'allée pavée appartient aux promeneurs. Elle file droit entre des bouquets de lierre qui débordent des grilles comme des fourrures de renard que les femmes portaient autrefois.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Val-de-Marne

PAS DE PARKING DANS LE BOIS DE VINCENNES

L'axe du métro express régional de Joinville (Val-de-Marne) devait être bordé par un centre commercial et un parking de discussion. La réalisation de ce projet supposait l'alignement par la Ville de Paris de trois hectares du bois de Vincennes, soit quinze mille arbres. En réponse à une question écrite de M. Paul Stehlin, député non-inscrit de Paris, le ministre de l'Intérieur déclare dans le Journal officiel du 21 février, que « le projet ne sera pas poursuivi. Le gouvernement n'envisage pas de donner son accord au déclassement d'une parcelle quelconque du bois de Vincennes ».

Yvelines

DES ÉCUREUILS DANS LE PARC

En 1950, le comte de Beldard légua à la Ville de Paris son domaine de 188 hectares situé près de La Celle Saint-Cloud. Mais, c'est seulement en 1975, que les travaux d'aménagement du parc ont commencé. Le Conseil de Paris a, en effet, accordé une première tranche de crédits de 750 000 F qui permettront d'effectuer les premiers travaux. Plusieurs autres seront créés le long des RN 104 et D 311, ainsi que des sentiers et deux voies piétonnes conduisant aux étangs de Bechevet. On abandonnera une partie du bois aux écureuils et autres animaux en voie de disparition dans la région parisienne, de nouvelles espèces végétales seront plantées.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

PÊCHE

Grève à Saint-Jean-de-Luz

De notre correspondant

Bayonne. — Fronde chez les pêcheurs d'anchois à Saint-Jean-de-Luz. Traditionnellement s'ouvre à cette époque la campagne de pêche à l'anchois, activité vitale pour le port de Saint-Jean-de-Luz et le maintien de l'emploi dans les conserveries locales. Or cette année la conjoncture est difficile pour les conservateurs, qui ont un important stock de poisson à écouler. De ce fait, les prix offerts sont des prix maxima. Les pêcheurs ont également dit et répété : ces prix-là sont dérisoires. Ils sont intérieurement et ce qu'ils étaient l'an dernier, alors que les pêcheurs de mandalein et demandent toujours une augmentation de 20 %. — C. B.

ENVIRONNEMENT

Une seconde centrale nucléaire en Haute-Normandie

De notre correspondant

Rouen. — Le conseil régional de Haute-Normandie, présidé par M. André Benoit, ancien ministre, républicain indépendant, a donné un avis favorable à la construction d'une deuxième centrale nucléaire, située au Fond-de-Peuly, sur les communes de Penly et de Saint-Martin-en-Campagne, à l'est de Dieppe (Seine-Maritime). Pour M. Benoit, « il est indispensable de ne concevoir qu'une tendance à imaginer que l'énergie nucléaire est une sorte de Jésus, il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas, au contraire, un élément déterminant de notre progrès économique et social ».

Du rapport du groupe de travail chargé au sein du conseil régional, d'étudier, en liaison avec les techniciens de l'E.D.F., l'implantation des centrales nucléaires sur la côte, il ressort notamment que la construction de centrales va rendre la Normandie exportatrice de courant électrique.

Si les auteurs du rapport, il convient de demander au gouvernement d'attendre la mise en fonctionnement des centrales de Gravelines (Nord) et de Falmes (Seine-Maritime), avant d'engager le chantier de Penly, afin de mieux connaître les conséquences de la réalisation d'une centrale de cette importance.

M. Morvan, conseiller municipal du Havre, expose le point de vue du groupe communiste, ce qui provoque une vive réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux et maire de Rouen : « Vous parlez d'un simulacre de consultation, alors qu'on débats librement au sein de toutes les assemblées. Monopole capitaliste, alors que c'est P.E.D.F., entreprise nationalisée, qui établit son programme ? Vous refusez à la France ce que vous permettez ailleurs. » — F. P.

On ne saurait toutefois nier l'absolue nécessité et l'urgence de doter une ville de près d'un million d'habitants d'un système d'épuration adéquat. Un deuxième épisode, d'une longueur de plus de 8 kilomètres et d'une section de 520 mètres, est actuellement en cours de réalisation pour doubler un premier ouvrage, construit en 1956. Le déversement est estimé à 71 millions de francs, dont 60 % à la charge de la ville. Quant à la station qui devra traiter la totalité des effluents de Marseille, elle a déjà été refusée en mer, elle coûterait environ 100 millions de francs et, selon les plans établis, serait en partie sous-marine. — G. P.

PRÉFECTURE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Direction de l'Urbanisme et du Logement

SERVICE TECHNIQUE D'AMÉNAGEMENT

BUREAU ADMINISTRATIF

17, boulevard Morland - 75181 PARIS CEDEX 04

LE PRÉFET DE PARIS,

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L.124.1 modifié par la loi n° 74-1117, du 27 décembre 1974, et prévoyant notamment que « les projets d'aménagement » et les plans d'urbanisme directs et de détail devront être remplacés par des plans d'occupation des sols rendus publics avant le 1^{er} janvier 1977 ».

Vu les articles 123-5, 125-1, 125-3 et 124-3 du dit code ; Vu le décret n° 58-1463, du 31 décembre 1958, relatif aux plans d'urbanisme ; Vu l'arrêté de M. le Préfet de Paris, en date du 24 septembre 1970, portant approbation du plan d'urbanisme de détail du Hameau de Boulaivilliers, à PARIS (16^e) ; Vu le rapport du Directeur de l'Urbanisme et du Logement ; Sur la proposition du Secrétaire Général de Paris :

ARRÊTÉ :

Article premier. — Est ordonné la révision au plan d'urbanisme de détail du Hameau de Boulaivilliers, à PARIS (16^e), comprenant les propriétés situées rue de l'Assomption n° 6 bis à 30 inclus, de Boulaivilliers, n° 23 à 27 inclus, du Bonaparte, n° 45 à 67 inclus et toutes celles ayant façade sur la voie dénommée Hameau de Boulaivilliers et numérotées de 1 à 29 et de 3 à 14, PARIS (16^e).

Article 2. — L'établissement d'un plan d'occupation des sols est prescrit pour ce secteur. Il sera établi dans le cadre du plan général d'occupation des sols de Paris.

Article 3. — Mention du présent arrêté sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et insérée dans les deux journaux et après : « Le Monde » et « Le Parisien Libre ».

Article 4. — Le Directeur de l'Urbanisme et du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copies certifiées conformes sont adressées : 1) à M. le Ministre de l'Équipement (Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme) ; 2) à M. le Ministre de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales) ; 3) à M. le Directeur Général de l'Aménagement Urbain ; 4) à M. le Préfet, Directeur du Cabinet.

Fait à Paris, le 14 mars 1975. Signé : J. TAULELLE.

M. Defferre : à quoi servez-vous monsieur Jarrot ?

De notre correspondant régional

Marseille. — A l'occasion de la discussion du budget de la ville, M. Gaston Defferre, le vendredi 28 mars, évoque les difficultés auxquelles se heurte Marseille pour financer le projet de construction d'une station d'épuration. « J'ai sollicité le ministre de la ville, le ministre de la qualité de la vie, lequel vient de me répondre qu'une station d'épuration ne servait à rien !... C'est incroyable et insupportable », s'exclame M. Defferre. A quel sert le ministre de la qualité de la vie ? prendre un bain à la sortie de l'épuration de la ville de Marseille. Il verra ce qu'il en est !

Si l'on en croit le journal le Provençal, M. Jarrot a plus précisément répondu au maire de Marseille que les crédits demandés sur les fonds du F.I.A.N.E. ne peuvent être accordés « que pour des opérations qui concourent directement à

(PUBLICITE)

Plus nécessaire que jamais, une formation à la gestion pratique et opérationnelle

Programme : CEMEM I

destiné aux CADRES DE DIRECTION et d'ÉTAT-MAJOR des entreprises

21 jours (7 fois 3 jours)

Objectif : Mettre les participants en mesure d'acquiescer la maîtrise des méthodes et des moyens d'analyse qui leur permettront de résoudre leurs problèmes actuels et les préparer à leurs fonctions de demain.

Originalité pédagogique : Étude des cas réels des membres du groupe et de cas pratiques appliqués par les participants.

Ouverture de la session 1975 : 16 avril. CENTRE PARISIEN DE MANAGEMENT

108, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS - Tél. : 267-57-43

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SONATRACH DIVISION HYDROCARBURES

AVIS DE PRÉSÉLECTION

Un avis de présélection est lancé pour la construction à Hassi-Messaoud, dans le Sahara algérien, d'une ville nouvelle.

Le projet consiste en la construction par des méthodes traditionnelles en béton armé et charpente métallique d'un Centre Commercial, Ecoles, Hôtel, Hôpital, Entrepôts frigorifiques, etc., d'une superficie totale de 80.000 m² environ.

Le projet est divisé en quatre lots :

Le premier lot, d'une surface globale bâtie de 18.000 m², comprend : 2 crèches, 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, station de traitement de gaz, 2 boulangeries, immeuble studios pour célibataires, police.

Le deuxième lot, d'une surface globale bâtie de 22.000 m², comprend : hammam, hôtel de 500 chambres, supermarché, entrepôts frigorifiques, hôpital de 60 lits, mosquée, cinéma 1.000 places.

Le troisième lot, d'une surface globale bâtie de 18.000 m², comprend : C.E.P. (Centre d'Études Polytechniques), maison des jeunes, bâtiment de gestion du complexe, locaux d'entrepôts et d'entretien, cinéma, restaurant-bar, piscine et annexe, P.T.T., officine vétérinaire.

Le quatrième lot, d'une surface globale bâtie de 22.000 m², comprend : technicum industriel, galerie marchande, cinéma 600 places, crèche, 2 écoles maternelles, 2 écoles primaires, piscine-restaurant, boutiques, 2 boulangeries.

Les entreprises intéressées à la réalisation d'un ou de plusieurs lots ou de l'ensemble du projet sont invitées à soumettre un questionnaire de présélection dûment rempli, ou plus tard le 30 avril 1975, aux adresses suivantes :

— SONATRACH, Direction Production, B.P. 244, Alger, Algérie. — DAR-AL-HANDASAH (Shair & Portner), B.P. 7.159, Beyrouth, Liban.

Les questionnaires de présélection peuvent être retirés aux adresses suivantes :

— SONATRACH, Direction, chemin du Réservoir, Hydra, Alger ; — SONATRACH, 105, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16^e) ; — SONATRACH, Maraboutstrasse 6, Munich 80, R.F.A. ; — SONATRACH, 19, via Vittor Pizani, Milan, Italie ; — SONATRACH, 2, place de l'Albatre, Bruxelles 1000, Belgique ; — SONATRACH, 67, rue du Rhône, Genève, Suisse ; — SONATRACH, Weenaal 112, Rotterdam 3002, Hollande ; — auprès des Ambassades algériennes dans les pays accrédités.



BUTTES CHAUVONT
erné par la ville

LUTTE

Aux Championnats de France : de la tradition à la compétition moderne

De notre envoyé spécial

Tours. — Deux cents lutteurs, rassemblés au Palais des Sports de Tours pour en décider, ont participé sur quatre tapis à quelque trois cent cinquante combats. Il s'agissait de procéder à l'attribution de dix-neuf titres de champion de France. Assuré de la victoire avant même de tenter la moindre prise, le seul concurrent de moins de 48 kilos combattant en gréco-romaine (1) avait préféré s'occuper dans la catégorie de poids supérieurs.

Un moyen de mieux se connaître

Pourtant les vertus de la lutte ne s'arrêtent pas là. Les nombreux retournements de situation qu'elle provoque en un laps de temps très court, celui qui a la dessous prenant la dessus quelques secondes plus tard, font également qu'elle constitue une leçon d'humilité et de persévérance. Pour cette raison, ne devrait-elle pas être enseignée à l'école comme la lecture ou l'arithmétique ?

En tout cas, on ne connaît pas un individu tant qu'on n'a pas combattu corps à corps, tant qu'on n'a pas senti ses muscles. On ne le connaît pas et on ne s'en souvient pas. En témoignage l'histoire que raconte à Tours cet ancien lutteur : « Un homme de mon âge vient me trouver. Il prétendait que nous avions lutté autrefois à plusieurs reprises l'un contre l'autre. Plus il accumulait les détails, plus l'histoire devenait à la rendre. Son visage, sa voix, son nom, tout cela n'évoquait rien en moi. Dès qu'il m'eût serré la main, je me suis souvenu de lui ».

RAYMOND POINTU.

(1) Dans la lutte gréco-romaine, on ne peut pas porter de prises au-dessous de la ceinture. Dans la lutte libre, les jambes ont autant d'importance que les bras. De moins de 48 kilos à plus de 100 kilos, dix catégories pour chaque style.

(2) Michel Bonnet, signifié par le sport, entraîneur universitaire.

MOTOCYCLISME

LE GRAND PRIX DE FRANCE

Johnny Cecotto, un champion venu du Venezuela

De notre envoyé spécial

Le camp du Castellet. — Le Grand Prix de France, première épreuve du championnat du monde (1), qui a eu lieu le 30 mars sur le circuit Paul-Ricard, au Castellet, a surtout été marqué par la révélation d'un jeune Vénézuélien, de dix-neuf ans, Johnny Cecotto, qui a tenu la baguette de reporter deux épreuves (250, 350 kilomètres) pour ses deux débuts dans ce genre de compétition. Une telle probabilité était si peu envisagée que les organisateurs, pourtant rompus aux manifestations d'audience internationale, n'avaient prévu ni l'arrivée ni le départ de ce jeune homme. Il avait bien gagné une soixantaine de courses dans son pays et un peu partout en Amérique du Sud, mais sans y accorder lui-même trop d'importance. « La moto, dit-il, m'a servi peu d'intérêt à bas. On connaît surtout au Venezuela le football et la boxe. Alors je n'ai pas pu de point de repère précis ».

Ces rétrospectives, Cecotto les considère dépassées. Il est même, dans son triomphe, parvenu à réunir les conditions idéales pour que nul ne lui conteste celui que ce soit. Celui qui a dit « gagner c'est bien, mais qui est deuxième ? » était un réaliste, tant il est vrai que le faire valoir de qualité est souvent d'un concours absolu pour appeler un succès. Or Johnny Cecotto a été offert le luxe pour son coup d'essai (en 350 cm3)

Les cent dix mille spectateurs du Grand Prix, venus de toutes les régions de France et de tous les pays d'Europe, ont aussi pu se rendre compte que Cecotto n'était pas seulement un jeune homme plein, mais qu'une nouvelle vague de pilotes, aussi jeunes ou presque, étaient à l'affût, prêts à prendre la relève. Que parmi eux-ci figurent bon nombre de pilotes français semble indiquer que le phénomène social que constitue la pratique de la moto est un prolongement sportif.

FRANÇOIS JANIN.

Rugby

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR (quarts de finale) A Rome et Perpignan le 26 avril. 18-7 ; à Tarbes ; Agen B. Vichy, 28-7 ; à Narbonne ; Béziers B. La Rochelle, 20-9 ; à Clermont-Ferrand ; Narbonne B. Brive, 11-10.

Tennis

L'Espagnol Manuel Orantes a remporté le Tournoi de Monaco en battant en finale, par 6-3, 6-4, le Sud-Africain Bob Hewitt. En demi-finale, Orantes avait éliminé le compatriote Hugueta par 6-0, 6-1, tandis qu'Hewitt avait éliminé l'Anglais Lloyd par 6-3, 6-7, 6-3.

AVIRON

LE CENT VINGT ET UNIÈME OXFORD-CAMBRIDGE

(De notre correspondant.)

Londres. — Ils étaient tous au rendez-vous en ce samedi de Fêtes : plusieurs dizaines de milliers de Londoniens qui, comme chaque année, regardaient la Tamise entre le pont de Putney et celui de Mortlake. Une bonne heure d'attente par un vent glacial. Un spectacle de moins d'une minute : celui de seize galleys au ras de l'eau, arborés sur leurs avirons. Rien ne peut empêcher l'Angleterre de se passionner pour le duel Oxford-Cambridge. Depuis 1829, pour la cent vingt et unième fois, compte tenu des interruptions dues aux guerres, les Oxoniens se sont mesurés aux Cantabes. Bien avant le départ, on avait supprimé les chances de chaque « huit ». Dans cette course pas comme les autres, la force ne suffit pas. Il faut compter avec le courant de marée qui avantage les bateaux les plus lourds, les voies contraires qui profitent aux plus légers, et la « toss », ce tirage au sort qui dicte la force de la marée. Comme les amateurs de vin parlent en millésimes, les Anglais mesurent année après année la valeur de leur jeunesse universitaire aux performances des équipages : 1877 : match nul, le seul de l'histoire. 1912 : les deux bateaux ont été éliminés. De 1924 à 1936, Cambridge s'impose treize fois de suite : un record.

Revanche sur la Seine

le 1^{er} mai

29 mars 1975 : la course aura été dure, et la bataille passionnante. Les « bleu foncé », entez les rameurs d'Oxford, ne parlaient pas favoris, à Trop légère s'annonçaient les anglois. Ils ne se sont pas trompés. Un mauvais choix au moment du « toss » — la vive droite était, paraît-il, ce jour-là, préférable à la gauche — et un incident : un rameur a failli perdre son aviron à la mi-course — ont suffi pour qu'ils soient distancés par les « bleu clair » de près de quatre longueurs au bout des 7 kilomètres de course. Ce jour-là, Chacorn vainqueur, vaincu et spectateur, est reparti satisfait chez soi : la tradition était respectée, la messe était dite. Et la revanche aura lieu le 1^{er} mai, sur la Seine. (Intérim.)

Les lads du centre d'entraînement de Chantilly se sont opposés au départ de trois chevaux, Iamblichus, Fair King et Social Stress, engagés dans le prix Général de Rochefort, retenu pour le tertiaire pour appuyer leurs revendications (8 F de l'heure, semaine de quarante heures et

EN FOOTBALL, FINALE DE LA COUPE D'EUROPE A PARIS OU A LYON

Le conseil de la Fédération française de football, réuni à Cannes le 29 mars, a étudié le projet de la Coupe d'Europe de la pelouse du Parc des Princes pour l'organisation de la finale de la Coupe européenne des clubs champions, prévue pour le 25 mai. Si la Fédération de rugby accepte de ne pas faire de la finale de son championnat national le 25 mai au Parc des Princes, la finale de la Coupe d'Europe pourra y être organisée. Le cas de refus, c'est à Lyon, dont la candidature a été agréée par l'Union européenne de football-association, que se fera le match. La décision définitive sera prise le 7 avril à Toulouse à l'occasion d'une entrevue entre M. Sarrat et Ferrasse, les présidents des deux fédérations intéressées.

Athlétisme

L'Américain Dave Roberts a battu le record du monde du 100 mètres le 22 mars à Gainesville (Floride), avec un bond de 5,85 m.

Escrime

Une étudiante en médecine de Nice, Véronique Tringali, a remporté le 29 mars à Mexico, le titre de championne du monde de fleuret des moins de vingt ans.

Football

Le Paris-Saint-Germain a gagné à Berlin le 29 mars, 2 à 0, en retard pour le compte du championnat de France de première division.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (vingt-septième journée)

- Angoulême et Valenciennes... 1-1
Paris... 2-0
Amiens B... 1-0
Quimper et Rouen... 2-2
Dunkerque... 1-1
Sedan B... 1-0
Gueugnon B... 2-0
Lorient... 2-0
Boulogne B... 3-1
Classement. — 1. Rouen, 37 pts ; 2. Valenciennes et Gueugnon, 35 ; 3. Sedan, Lorient et Dunkerque, 34 ; 4. Angoulême et Amiens B, 33 ; 5. Quimper et Rouen, 32 ; 6. Boulogne B, 31 ; 7. Sedan A, 30 ; 8. Dunkerque B, 29 ; 9. Valenciennes B, 28 ; 10. Angoulême B, 27 ; 11. Amiens A, 26 ; 12. Gueugnon A, 25 ; 13. Lorient B, 24 ; 14. Sedan C, 23 ; 15. Dunkerque C, 22 ; 16. Valenciennes C, 21 ; 17. Amiens C, 20 ; 18. Gueugnon C, 19 ; 19. Lorient C, 18 ; 20. Sedan D, 17 ; 21. Dunkerque D, 16 ; 22. Valenciennes D, 15 ; 23. Amiens D, 14 ; 24. Gueugnon D, 13 ; 25. Lorient D, 12 ; 26. Sedan E, 11 ; 27. Dunkerque E, 10 ; 28. Valenciennes E, 9 ; 29. Amiens E, 8 ; 30. Gueugnon E, 7 ; 31. Lorient E, 6 ; 32. Sedan F, 5 ; 33. Dunkerque F, 4 ; 34. Valenciennes F, 3 ; 35. Amiens F, 2 ; 36. Gueugnon F, 1 ; 37. Lorient F, 0 ; 38. Sedan G, 0 ; 39. Dunkerque G, 0 ; 40. Valenciennes G, 0 ; 41. Amiens G, 0 ; 42. Gueugnon G, 0 ; 43. Lorient G, 0 ; 44. Sedan H, 0 ; 45. Dunkerque H, 0 ; 46. Valenciennes H, 0 ; 47. Amiens H, 0 ; 48. Gueugnon H, 0 ; 49. Lorient H, 0 ; 50. Sedan I, 0 ; 51. Dunkerque I, 0 ; 52. Valenciennes I, 0 ; 53. Amiens I, 0 ; 54. Gueugnon I, 0 ; 55. Lorient I, 0 ; 56. Sedan J, 0 ; 57. Dunkerque J, 0 ; 58. Valenciennes J, 0 ; 59. Amiens J, 0 ; 60. Gueugnon J, 0 ; 61. Lorient J, 0 ; 62. Sedan K, 0 ; 63. Dunkerque K, 0 ; 64. Valenciennes K, 0 ; 65. Amiens K, 0 ; 66. Gueugnon K, 0 ; 67. Lorient K, 0 ; 68. Sedan L, 0 ; 69. Dunkerque L, 0 ; 70. Valenciennes L, 0 ; 71. Amiens L, 0 ; 72. Gueugnon L, 0 ; 73. Lorient L, 0 ; 74. Sedan M, 0 ; 75. Dunkerque M, 0 ; 76. Valenciennes M, 0 ; 77. Amiens M, 0 ; 78. Gueugnon M, 0 ; 79. Lorient M, 0 ; 80. Sedan N, 0 ; 81. Dunkerque N, 0 ; 82. Valenciennes N, 0 ; 83. Amiens N, 0 ; 84. Gueugnon N, 0 ; 85. Lorient N, 0 ; 86. Sedan O, 0 ; 87. Dunkerque O, 0 ; 88. Valenciennes O, 0 ; 89. Amiens O, 0 ; 90. Gueugnon O, 0 ; 91. Lorient O, 0 ; 92. Sedan P, 0 ; 93. Dunkerque P, 0 ; 94. Valenciennes P, 0 ; 95. Amiens P, 0 ; 96. Gueugnon P, 0 ; 97. Lorient P, 0 ; 98. Sedan Q, 0 ; 99. Dunkerque Q, 0 ; 100. Valenciennes Q, 0 ; 101. Amiens Q, 0 ; 102. Gueugnon Q, 0 ; 103. Lorient Q, 0 ; 104. Sedan R, 0 ; 105. Dunkerque R, 0 ; 106. Valenciennes R, 0 ; 107. Amiens R, 0 ; 108. Gueugnon R, 0 ; 109. Lorient R, 0 ; 110. Sedan S, 0 ; 111. Dunkerque S, 0 ; 112. Valenciennes S, 0 ; 113. Amiens S, 0 ; 114. Gueugnon S, 0 ; 115. Lorient S, 0 ; 116. Sedan T, 0 ; 117. Dunkerque T, 0 ; 118. Valenciennes T, 0 ; 119. Amiens T, 0 ; 120. Gueugnon T, 0 ; 121. Lorient T, 0 ; 122. Sedan U, 0 ; 123. Dunkerque U, 0 ; 124. Valenciennes U, 0 ; 125. Amiens U, 0 ; 126. Gueugnon U, 0 ; 127. Lorient U, 0 ; 128. Sedan V, 0 ; 129. Dunkerque V, 0 ; 130. Valenciennes V, 0 ; 131. Amiens V, 0 ; 132. Gueugnon V, 0 ; 133. Lorient V, 0 ; 134. Sedan W, 0 ; 135. Dunkerque W, 0 ; 136. Valenciennes W, 0 ; 137. Amiens W, 0 ; 138. Gueugnon W, 0 ; 139. Lorient W, 0 ; 140. Sedan X, 0 ; 141. Dunkerque X, 0 ; 142. Valenciennes X, 0 ; 143. Amiens X, 0 ; 144. Gueugnon X, 0 ; 145. Lorient X, 0 ; 146. Sedan Y, 0 ; 147. Dunkerque Y, 0 ; 148. Valenciennes Y, 0 ; 149. Amiens Y, 0 ; 150. Gueugnon Y, 0 ; 151. Lorient Y, 0 ; 152. Sedan Z, 0 ; 153. Dunkerque Z, 0 ; 154. Valenciennes Z, 0 ; 155. Amiens Z, 0 ; 156. Gueugnon Z, 0 ; 157. Lorient Z, 0 ; 158. Sedan AA, 0 ; 159. Dunkerque AA, 0 ; 160. Valenciennes AA, 0 ; 161. Amiens AA, 0 ; 162. Gueugnon AA, 0 ; 163. Lorient AA, 0 ; 164. Sedan AB, 0 ; 165. Dunkerque AB, 0 ; 166. Valenciennes AB, 0 ; 167. Amiens AB, 0 ; 168. Gueugnon AB, 0 ; 169. Lorient AB, 0 ; 170. Sedan AC, 0 ; 171. Dunkerque AC, 0 ; 172. Valenciennes AC, 0 ; 173. Amiens AC, 0 ; 174. Gueugnon AC, 0 ; 175. Lorient AC, 0 ; 176. Sedan AD, 0 ; 177. Dunkerque AD, 0 ; 178. Valenciennes AD, 0 ; 179. Amiens AD, 0 ; 180. Gueugnon AD, 0 ; 181. Lorient AD, 0 ; 182. Sedan AE, 0 ; 183. Dunkerque AE, 0 ; 184. Valenciennes AE, 0 ; 185. Amiens AE, 0 ; 186. Gueugnon AE, 0 ; 187. Lorient AE, 0 ; 188. Sedan AF, 0 ; 189. Dunkerque AF, 0 ; 190. Valenciennes AF, 0 ; 191. Amiens AF, 0 ; 192. Gueugnon AF, 0 ; 193. Lorient AF, 0 ; 194. Sedan AG, 0 ; 195. Dunkerque AG, 0 ; 196. Valenciennes AG, 0 ; 197. Amiens AG, 0 ; 198. Gueugnon AG, 0 ; 199. Lorient AG, 0 ; 200. Sedan AH, 0 ; 201. Dunkerque AH, 0 ; 202. Valenciennes AH, 0 ; 203. Amiens AH, 0 ; 204. Gueugnon AH, 0 ; 205. Lorient AH, 0 ; 206. Sedan AI, 0 ; 207. Dunkerque AI, 0 ; 208. Valenciennes AI, 0 ; 209. Amiens AI, 0 ; 210. Gueugnon AI, 0 ; 211. Lorient AI, 0 ; 212. Sedan AJ, 0 ; 213. Dunkerque AJ, 0 ; 214. Valenciennes AJ, 0 ; 215. Amiens AJ, 0 ; 216. Gueugnon AJ, 0 ; 217. Lorient AJ, 0 ; 218. Sedan AK, 0 ; 219. Dunkerque AK, 0 ; 220. Valenciennes AK, 0 ; 221. Amiens AK, 0 ; 222. Gueugnon AK, 0 ; 223. Lorient AK, 0 ; 224. Sedan AL, 0 ; 225. Dunkerque AL, 0 ; 226. Valenciennes AL, 0 ; 227. Amiens AL, 0 ; 228. Gueugnon AL, 0 ; 229. Lorient AL, 0 ; 230. Sedan AM, 0 ; 231. Dunkerque AM, 0 ; 232. Valenciennes AM, 0 ; 233. Amiens AM, 0 ; 234. Gueugnon AM, 0 ; 235. Lorient AM, 0 ; 236. Sedan AN, 0 ; 237. Dunkerque AN, 0 ; 238. Valenciennes AN, 0 ; 239. Amiens AN, 0 ; 240. Gueugnon AN, 0 ; 241. Lorient AN, 0 ; 242. Sedan AO, 0 ; 243. Dunkerque AO, 0 ; 244. Valenciennes AO, 0 ; 245. Amiens AO, 0 ; 246. Gueugnon AO, 0 ; 247. Lorient AO, 0 ; 248. Sedan AP, 0 ; 249. Dunkerque AP, 0 ; 250. Valenciennes AP, 0 ; 251. Amiens AP, 0 ; 252. Gueugnon AP, 0 ; 253. Lorient AP, 0 ; 254. Sedan AQ, 0 ; 255. Dunkerque AQ, 0 ; 256. Valenciennes AQ, 0 ; 257. Amiens AQ, 0 ; 258. Gueugnon AQ, 0 ; 259. Lorient AQ, 0 ; 260. Sedan AR, 0 ; 261. Dunkerque AR, 0 ; 262. Valenciennes AR, 0 ; 263. Amiens AR, 0 ; 264. Gueugnon AR, 0 ; 265. Lorient AR, 0 ; 266. Sedan AS, 0 ; 267. Dunkerque AS, 0 ; 268. Valenciennes AS, 0 ; 269. Amiens AS, 0 ; 270. Gueugnon AS, 0 ; 271. Lorient AS, 0 ; 272. Sedan AT, 0 ; 273. Dunkerque AT, 0 ; 274. Valenciennes AT, 0 ; 275. Amiens AT, 0 ; 276. Gueugnon AT, 0 ; 277. Lorient AT, 0 ; 278. Sedan AU, 0 ; 279. Dunkerque AU, 0 ; 280. Valenciennes AU, 0 ; 281. Amiens AU, 0 ; 282. Gueugnon AU, 0 ; 283. Lorient AU, 0 ; 284. Sedan AV, 0 ; 285. Dunkerque AV, 0 ; 286. Valenciennes AV, 0 ; 287. Amiens AV, 0 ; 288. Gueugnon AV, 0 ; 289. Lorient AV, 0 ; 290. Sedan AW, 0 ; 291. Dunkerque AW, 0 ; 292. Valenciennes AW, 0 ; 293. Amiens AW, 0 ; 294. Gueugnon AW, 0 ; 295. Lorient AW, 0 ; 296. Sedan AX, 0 ; 297. Dunkerque AX, 0 ; 298. Valenciennes AX, 0 ; 299. Amiens AX, 0 ; 300. Gueugnon AX, 0 ; 301. Lorient AX, 0 ; 302. Sedan AY, 0 ; 303. Dunkerque AY, 0 ; 304. Valenciennes AY, 0 ; 305. Amiens AY, 0 ; 306. Gueugnon AY, 0 ; 307. Lorient AY, 0 ; 308. Sedan AZ, 0 ; 309. Dunkerque AZ, 0 ; 310. Valenciennes AZ, 0 ; 311. Amiens AZ, 0 ; 312. Gueugnon AZ, 0 ; 313. Lorient AZ, 0 ; 314. Sedan BA, 0 ; 315. Dunkerque BA, 0 ; 316. Valenciennes BA, 0 ; 317. Amiens BA, 0 ; 318. Gueugnon BA, 0 ; 319. Lorient BA, 0 ; 320. Sedan BB, 0 ; 321. Dunkerque BB, 0 ; 322. Valenciennes BB, 0 ; 323. Amiens BB, 0 ; 324. Gueugnon BB, 0 ; 325. Lorient BB, 0 ; 326. Sedan BC, 0 ; 327. Dunkerque BC, 0 ; 328. Valenciennes BC, 0 ; 329. Amiens BC, 0 ; 330. Gueugnon BC, 0 ; 331. Lorient BC, 0 ; 332. Sedan BD, 0 ; 333. Dunkerque BD, 0 ; 334. Valenciennes BD, 0 ; 335. Amiens BD, 0 ; 336. Gueugnon BD, 0 ; 337. Lorient BD, 0 ; 338. Sedan BE, 0 ; 339. Dunkerque BE, 0 ; 340. Valenciennes BE, 0 ; 341. Amiens BE, 0 ; 342. Gueugnon BE, 0 ; 343. Lorient BE, 0 ; 344. Sedan BF, 0 ; 345. Dunkerque BF, 0 ; 346. Valenciennes BF, 0 ; 347. Amiens BF, 0 ; 348. Gueugnon BF, 0 ; 349. Lorient BF, 0 ; 350. Sedan BG, 0 ; 351. Dunkerque BG, 0 ; 352. Valenciennes BG, 0 ; 353. Amiens BG, 0 ; 354. Gueugnon BG, 0 ; 355. Lorient BG, 0 ; 356. Sedan BH, 0 ; 357. Dunkerque BH, 0 ; 358. Valenciennes BH, 0 ; 359. Amiens BH, 0 ; 360. Gueugnon BH, 0 ; 361. Lorient BH, 0 ; 362. Sedan BI, 0 ; 363. Dunkerque BI, 0 ; 364. Valenciennes BI, 0 ; 365. Amiens BI, 0 ; 366. Gueugnon BI, 0 ; 367. Lorient BI, 0 ; 368. Sedan BJ, 0 ; 369. Dunkerque BJ, 0 ; 370. Valenciennes BJ, 0 ; 371. Amiens BJ, 0 ; 372. Gueugnon BJ, 0 ; 373. Lorient BJ, 0 ; 374. Sedan BK, 0 ; 375. Dunkerque BK, 0 ; 376. Valenciennes BK, 0 ; 377. Amiens BK, 0 ; 378. Gueugnon BK, 0 ; 379. Lorient BK, 0 ; 380. Sedan BL, 0 ; 381. Dunkerque BL, 0 ; 382. Valenciennes BL, 0 ; 383. Amiens BL, 0 ; 384. Gueugnon BL, 0 ; 385. Lorient BL, 0 ; 386. Sedan BM, 0 ; 387. Dunkerque BM, 0 ; 388. Valenciennes BM, 0 ; 389. Amiens BM, 0 ; 390. Gueugnon BM, 0 ; 391. Lorient BM, 0 ; 392. Sedan BN, 0 ; 393. Dunkerque BN, 0 ; 394. Valenciennes BN, 0 ; 395. Amiens BN, 0 ; 396. Gueugnon BN, 0 ; 397. Lorient BN, 0 ; 398. Sedan BO, 0 ; 399. Dunkerque BO, 0 ; 400. Valenciennes BO, 0 ; 401. Amiens BO, 0 ; 402. Gueugnon BO, 0 ; 403. Lorient BO, 0 ; 404. Sedan BP, 0 ; 405. Dunkerque BP, 0 ; 406. Valenciennes BP, 0 ; 407. Amiens BP, 0 ; 408. Gueugnon BP, 0 ; 409. Lorient BP, 0 ; 410. Sedan BQ, 0 ; 411. Dunkerque BQ, 0 ; 412. Valenciennes BQ, 0 ; 413. Amiens BQ, 0 ; 414. Gueugnon BQ, 0 ; 415. Lorient BQ, 0 ; 416. Sedan BR, 0 ; 417. Dunkerque BR, 0 ; 418. Valenciennes BR, 0 ; 419. Amiens BR, 0 ; 420. Gueugnon BR, 0 ; 421. Lorient BR, 0 ; 422. Sedan BS, 0 ; 423. Dunkerque BS, 0 ; 424. Valenciennes BS, 0 ; 425. Amiens BS, 0 ; 426. Gueugnon BS, 0 ; 427. Lorient BS, 0 ; 428. Sedan BT, 0 ; 429. Dunkerque BT, 0 ; 430. Valenciennes BT, 0 ; 431. Amiens BT, 0 ; 432. Gueugnon BT, 0 ; 433. Lorient BT, 0 ; 434. Sedan BU, 0 ; 435. Dunkerque BU, 0 ; 436. Valenciennes BU, 0 ; 437. Amiens BU, 0 ; 438. Gueugnon BU, 0 ; 439. Lorient BU, 0 ; 440. Sedan BV, 0 ; 441. Dunkerque BV, 0 ; 442. Valenciennes BV, 0 ; 443. Amiens BV, 0 ; 444. Gueugnon BV, 0 ; 445. Lorient BV, 0 ; 446. Sedan BV, 0 ; 447. Dunkerque BV, 0 ; 448. Valenciennes BV, 0 ; 449. Amiens BV, 0 ; 450. Gueugnon BV, 0 ; 451. Lorient BV, 0 ; 452. Sedan BV, 0 ; 453. Dunkerque BV, 0 ; 454. Valenciennes BV, 0 ; 455. Amiens BV, 0 ; 456. Gueugnon BV, 0 ; 457. Lorient BV, 0 ; 458. Sedan BV, 0 ; 459. Dunkerque BV, 0 ; 460. Valenciennes BV, 0 ; 461. Amiens BV, 0 ; 462. Gueugnon BV, 0 ; 463. Lorient BV, 0 ; 464. Sedan BV, 0 ; 465. Dunkerque BV, 0 ; 466. Valenciennes BV, 0 ; 467. Amiens BV, 0 ; 468. Gueugnon BV, 0 ; 469. Lorient BV, 0 ; 470. Sedan BV, 0 ; 471. Dunkerque BV, 0 ; 472. Valenciennes BV, 0 ; 473. Amiens BV, 0 ; 474. Gueugnon BV, 0 ; 475. Lorient BV, 0 ; 476. Sedan BV, 0 ; 477. Dunkerque BV, 0 ; 478. Valenciennes BV, 0 ; 479. Amiens BV, 0 ; 480. Gueugnon BV, 0 ; 481. Lorient BV, 0 ; 482. Sedan BV, 0 ; 483. Dunkerque BV, 0 ; 484. Valenciennes BV, 0 ; 485. Amiens BV, 0 ; 486. Gueugnon BV, 0 ; 487. Lorient BV, 0 ; 488. Sedan BV, 0 ; 489. Dunkerque BV, 0 ; 490. Valenciennes BV, 0 ; 491. Amiens BV, 0 ; 492. Gueugnon BV, 0 ; 493. Lorient BV, 0 ; 494. Sedan BV, 0 ; 495. Dunkerque BV, 0 ; 496. Valenciennes BV, 0 ; 497. Amiens BV, 0 ; 498. Gueugnon BV, 0 ; 499. Lorient BV, 0 ; 500. Sedan BV, 0 ; 501. Dunkerque BV, 0 ; 502. Valenciennes BV, 0 ; 503. Amiens BV, 0 ; 504. Gueugnon BV, 0 ; 505. Lorient BV, 0 ; 506. Sedan BV, 0 ; 507. Dunkerque BV, 0 ; 508. Valenciennes BV, 0 ; 509. Amiens BV, 0 ; 510. Gueugnon BV, 0 ; 511. Lorient BV, 0 ; 512. Sedan BV, 0 ; 513. Dunkerque BV, 0 ; 514. Valenciennes BV, 0 ; 515. Amiens BV, 0 ; 516. Gueugnon BV, 0 ; 517. Lorient BV, 0 ; 518. Sedan BV, 0 ; 519. Dunkerque BV, 0 ; 520. Valenciennes BV, 0 ; 521. Amiens BV, 0 ; 522. Gueugnon BV, 0 ; 523. Lorient BV, 0 ; 524. Sedan BV, 0 ; 525. Dunkerque BV, 0 ; 526. Valenciennes BV, 0 ; 527. Amiens BV, 0 ; 528. Gueugnon BV, 0 ; 529. Lorient BV, 0 ; 530. Sedan BV, 0 ; 531. Dunkerque BV, 0 ; 532. Valenciennes BV, 0 ; 533. Amiens BV, 0 ; 534. Gueugnon BV, 0 ; 535. Lorient BV, 0 ; 536. Sedan BV, 0 ; 537. Dunkerque BV, 0 ; 538. Valenciennes BV, 0 ; 539. Amiens BV, 0 ; 540. Gueugnon BV, 0 ; 541. Lorient BV, 0 ; 542. Sedan BV, 0 ; 543. Dunkerque BV, 0 ; 544. Valenciennes BV, 0 ; 545. Amiens BV, 0 ; 546. Gueugnon BV, 0 ; 547. Lorient BV, 0 ; 548. Sedan BV, 0 ; 549. Dunkerque BV, 0 ; 550. Valenciennes BV, 0 ; 551. Amiens BV, 0 ; 552. Gueugnon BV, 0 ; 553. Lorient BV, 0 ; 554. Sedan BV, 0 ; 555. Dunkerque BV, 0 ; 556. Valenciennes BV, 0 ; 557. Amiens BV, 0 ; 558. Gueugnon BV, 0 ; 559. Lorient BV, 0 ; 560. Sedan BV, 0 ; 561. Dunkerque BV, 0 ; 562. Valenciennes BV, 0 ; 563. Amiens BV, 0 ; 564. Gueugnon BV, 0 ; 565. Lorient BV, 0 ; 566. Sedan BV, 0 ; 567. Dunkerque BV, 0 ; 568. Valenciennes BV, 0 ; 569. Amiens BV, 0 ; 570. Gueugnon BV, 0 ; 571. Lorient BV, 0 ; 572. Sedan BV, 0 ; 573. Dunkerque BV, 0 ; 574. Valenciennes BV, 0 ; 575. Amiens BV, 0 ; 576. Gueugnon BV, 0 ; 577. Lorient BV, 0 ; 578. Sedan BV, 0 ; 579. Dunkerque BV, 0 ; 580. Valenciennes BV, 0 ; 581. Amiens BV, 0 ; 582. Gueugnon BV, 0 ; 583. Lorient BV, 0 ; 584. Sedan BV, 0 ; 585. Dunkerque BV, 0 ; 586. Valenciennes BV, 0 ; 587. Amiens BV, 0 ; 588. Gueugnon BV, 0 ; 589. Lorient BV, 0 ; 590. Sedan BV, 0 ; 591. Dunkerque BV, 0 ; 592. Valenciennes BV, 0 ; 593. Amiens BV, 0 ; 594. Gueugnon BV, 0 ; 595. Lorient BV, 0 ; 596. Sedan BV, 0 ; 597. Dunkerque BV, 0 ; 598. Valenciennes BV, 0 ; 599. Amiens BV, 0 ; 600. Gueugnon BV, 0 ; 601. Lorient BV, 0 ; 602. Sedan BV, 0 ; 603. Dunkerque BV, 0 ; 604. Valenciennes BV, 0 ; 605. Amiens BV, 0 ; 606. Gueugnon BV, 0 ; 607. Lorient BV, 0 ; 608. Sedan BV, 0 ; 609. Dunkerque BV, 0 ; 610. Valenciennes BV, 0 ; 611. Amiens BV, 0 ; 612. Gueugnon BV, 0 ; 613. Lorient BV, 0 ; 614. Sedan BV, 0 ; 615. Dunkerque BV, 0 ; 616. Valenciennes BV, 0 ; 617. Amiens BV, 0 ; 618. Gueugnon BV, 0 ; 619. Lorient BV, 0 ; 620. Sedan BV, 0 ; 621. Dunkerque BV, 0 ; 622. Valenciennes BV, 0 ; 623. Amiens BV, 0 ; 624. Gueugnon BV, 0 ; 625. Lorient BV, 0 ; 626. Sedan BV, 0 ; 627. Dunkerque BV, 0 ; 628. Valenciennes BV, 0 ; 629. Amiens BV, 0 ; 630. Gueugnon BV, 0 ; 631. Lorient BV, 0 ; 632. Sedan BV, 0 ; 633. Dunkerque BV, 0 ; 634. Valenciennes BV, 0 ; 635. Amiens BV, 0 ; 636. Gueugnon BV, 0 ; 637. Lorient BV, 0 ; 638. Sedan BV, 0 ; 639. Dunkerque BV, 0 ; 640. Valenciennes BV, 0 ; 641. Amiens BV, 0 ; 642. Gueugnon BV, 0 ; 643. Lorient BV, 0 ; 644. Sedan BV, 0 ; 645. Dunkerque BV, 0 ; 646. Valenciennes BV, 0 ; 647. Amiens BV, 0 ; 648. Gueugnon BV, 0 ; 649. Lorient BV, 0 ; 650. Sedan BV, 0 ; 651. Dunkerque BV, 0 ; 652. Valenciennes BV, 0 ; 653. Amiens BV, 0 ; 654. Gueugnon BV, 0 ; 655. Lorient BV, 0 ; 656. Sedan BV, 0 ; 657. Dunkerque BV, 0 ; 658. Valenciennes BV, 0 ; 659. Amiens BV, 0 ; 660. Gueugnon BV, 0 ; 661. Lorient BV, 0 ; 662. Sedan BV, 0 ; 663. Dunkerque BV, 0 ; 664. Valenciennes BV, 0 ; 665. Amiens BV, 0 ; 666. Gueugnon BV, 0 ; 667. Lorient BV, 0 ; 668. Sedan BV, 0 ; 669. Dunkerque BV, 0 ; 670. Valenciennes BV, 0 ; 671. Amiens BV, 0 ; 672. Gueugnon BV, 0 ; 673. Lorient BV, 0 ; 674. Sedan BV, 0 ; 675. Dunkerque BV, 0 ; 676. Valenciennes BV, 0 ; 677. Amiens BV, 0 ; 678. Gueugnon BV, 0 ; 679. Lorient BV, 0 ; 680. Sedan BV, 0 ; 681. Dunkerque BV, 0 ; 682. Valenciennes BV, 0 ; 683. Amiens BV, 0 ; 684. Gueugnon BV, 0 ; 685. Lorient BV, 0 ; 686. Sedan BV, 0 ; 687. Dunkerque BV, 0 ; 688. Valenciennes BV, 0 ; 689. Amiens BV, 0 ; 690. Gueugnon BV, 0 ; 691. Lorient BV, 0 ; 692. Sedan BV, 0 ; 693. Dunkerque BV, 0 ; 694. Valenciennes BV, 0 ; 695. Amiens BV, 0 ; 696. Gueugnon BV, 0 ; 697. Lorient BV, 0 ; 698. Sedan BV, 0 ; 699. Dunkerque BV, 0 ; 700. Valenciennes BV, 0 ; 701. Amiens BV, 0 ; 702. Gueugnon BV, 0 ; 703. Lorient BV, 0 ; 704. Sedan BV, 0 ; 705. Dunkerque BV, 0 ;

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. LA GUERRE EN INDOCHINE
- 3. PROCHE-ORIENT
- 4. EUROPE
- 5. PORTUGAL : le conflit entre l'Eglise catholique et les autorités parait s'apaiser.
- 6. AFRIQUE
- 7. AMERIQUES
- 8. POLITIQUE
- 9. M. Chirac demandera au Sénat l'approbation d'un décret de déchéance de nationalité générale.
- 10. LÉGIION D'HONNEUR
- 11. CINÉMA : tentative de dialogue sur la Palestine au Festival de Royan.
- 12. MUSIQUE : Pâques au Festival de Lourdes ; Festival de Claude Bollig à Royan.
- 13. RELIGION
- 14. EDUCATION
- 15. JUSTICE
- 16. RÉGION PARISIENNE
- 17. ENVIRONNEMENT
- 18. PÊCHE
- 19. SPORTS
- 20. MOTOCYCLISME
- 21. LUTTE
- 22. AVIRON
- 23. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (4)
Aujourd'hui (9) ; Carnet (9) ; Journal officiel (9) ; Stéorologie (9) ; Mois croisés (9).

Le numéro de « Monde » daté 30-31 mars 1975 a été tiré à 489 115 exemplaires.

europcar
à votre service
645.21.25

NOUVELLES BRÈVES

● A Moscou, une explosion a fait un blessé lundi matin 31 mars. Selon des témoins, l'explosion serait intervenue dans la rue Gorki, où se trouve le grand hôtel Inboursk, à un moment où il y avait de nombreux pèlerins. La cause de l'explosion est inconnue.

● Une grève des ouvriers du Nord-Londoniens a empêché dimanche la parution du *Sunday People* (4 400 000 exemplaires) et du *Sunday Mirror* (4 500 000 exemplaires). Le conflit porte sur un relèvement des salaires et les surcoûts de main-d'œuvre qui, selon les dirigeants du groupe de presse, grèvent les coûts de fabrication.

● La nageuse australienne Jenny Turrall a battu le record du monde féminin du 800 mètres nage libre en 8 min. 43 sec. 48/100 le 31 mars à Londres.

1975
AUSTÉRITÉ oui... mais EFFICACITÉ

une seule réponse pour tous

LE TELEX

LE TELEX oui, mais...
ITESER
387.97.00

15, rue Clapart - 75008 Paris
VOTRE TELEX

A B C E F G H

LA SUSPENSION DES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS

Rome demande une réunion extraordinaire des Neuf pour examiner les « graves infractions françaises »

L'Italie a officiellement demandé une réunion extraordinaire des ministres de l'Agriculture des Neuf pour le 7 avril afin d'examiner la situation des exportations de vins italiens vers la France après les graves infractions françaises aux règles communautaires qui se sont produites ces dernières semaines. Le gouvernement italien fait ainsi directement référence à la décision prise le 29 mars par Paris de suspendre — « de facto » — les importations de vins italiens jusqu'au 28 avril. Cette mesure suscite de vives réactions dans la péninsule italienne, où quatre navires-citernes sont revenus samedi matin à Marsala (Sicile) après avoir vainement tenté de décharger 150 000 hectolitres de vin à Sète. Le président de la Fédération italienne des viticulteurs, M. Monti, a demandé que « des mesures de rétorsion soient prises contre les produits en provenance de la France tant que le problème ne sera pas réglé ». Geste symbolique : un Sardinien, plusieurs restaurateurs se refusent à servir des vins français (à ce il y en a).

Fédération des vins de table, s'est montré « étonné et choqué » par la protestation du gouvernement italien. Il estime que la décision française est « semblable à celle prise par le gouvernement de Rome lui-même lorsqu'il avait fermé sa frontière aux bovins et ovins français. Pour M. Guizard, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault, la suspension d'un mois des importations de vins italiens n'est d'ailleurs qu'un « geste » et non un traité de paix.

C'est le mercredi matin 2 avril que le comité d'action viticole a réuni une nouvelle fois à Montpellier pour tirer des conclusions de l'entrevue avec le ministre de l'Agriculture, M. Bonnet, et décider des formes que prendra le mouvement de protestation dans les jours à venir. Les viticulteurs du Midi ont en effet, en respect de la trêve pascale, et ceux qui occupent la cathédrale de Montpellier depuis le lundi 14 mars ont abandonné, samedi après-midi 30 mars, la chapelle où ils s'étaient regroupés.

UN PETIT MORCEAU DE LA PATRIE...

Narbonne. — Ici, grand-père se souvient. 1907, grosse affaire ! Cinq cent mille personnes manifestaient à Béziers. Il y eut des morts et des blessés. La cathédrale de Montpellier était déjà occupée. 1932, une nouvelle manifestation de viticulteurs sur les routes et des « castagnes » dans tout le Languedoc. 1950, mévente sur les vins et routes à nouveau barrées, de Nîmes à Carcassonne. 1967, révolte contre les vins d'Algérie, qui permet subitement à un citoyen de Montredon (Aude), André Castéra — « Castéra la terrible », de soulever trois cent mille manifestants qui feront « céder Edgar Faure ». Fort en queue et en queue, aujourd'hui traités à la cathédrale, André Castéra se souvient. « Partout, même qu'à l'époque j'avais dix ans, le Languedoc devenait cathare ».

boisson nationale, qui est un des fleurons les plus anciens et les plus précieux du patrimoine français est méprisée à longueur de journée par toutes sortes de slogans antipatriotiques. Voilà comment les Français et comment on les détourne systématiquement du vin, richesse nationale dont la disparition ferait que la France ne serait plus la France.

On ne devrait pas sourire vite vite. En défilant dans les rues de Béziers, les viticulteurs portent, enroulé au fond d'eux-mêmes, la certitude instinctive de défendre un petit morceau de la patrie. Un verre de vin rouge et « Vive la France ». Voilà une habitude écrite dans l'histoire. « Si les Français ne veulent plus acheter leur propre vin, disent-ils, c'est vraiment qu'il y a un complot ».

Les choses sont donc claires. La colère vigneronne n'est pas un fait divers, ni même un « mouvement social ». C'est une manière de révolte, de révolte qui a rythmé l'histoire de trois départements français. Juste avant la Révolution de 1789 — le soit-on ? — une série de vendanges exceptionnelles avait provoqué un effondrement des revenus viticoles. En 1785, sur le marché de Béziers, les prix du vin étaient au plus bas (1). Deux siècles de « menit » viticoles, une haine superstitieuse et d'ampères, de discours menaçants et d'ampères méridionale, mérita un peu plus de la curiosité. Voilà six ou sept générations que les viticulteurs du Midi vivent avec un sceptre d'une main et une banderole de l'autre.

Mais le pourrait-il, ce simple dossier technique ne suffit pas, loin de là, pour raconter l'histoire de ces révoltes répétés. Ni surtout pour comprendre la place particulière qu'elle occupe dans notre conscience. Le Midi produit du « gros rouge », c'est-à-dire un liquide bleu-blanc-rouge. On ne s'étonnera pas si depuis deux siècles un petit morceau de notre mythologie patriotique se trouve engagé dans cette affaire. Le sujet est à la fois religieux et radical-socialiste. Depuis toujours, en effet, c'est l'âme française exprimée en litrons, le saint viticole gaulois, carburant au 10 degrés, qui ont permis de résorber les surproductions du Midi. L'attachement de la classe ouvrière pour « le rouge ordinaire », les liens particuliers et passionnés unissant la France et son pinard ont causé plusieurs fois les viticulteurs du désastre. La preuve : en 1914, les coopératives du Languedoc estimèrent participer à l'effort de guerre en ravitaillant les poilus. Slogan de l'époque : « Le vin est l'élément qui entretient le feu sacré de France française ». Un peu plus tard, en 1935 (décret-loi du 30 octobre), le lobby viticole de la Chambre des députés obtint « un élargissement de la consommation viticole chez les ouvriers par la distribution des rations supplémentaires à l'Association publique et dans l'armée ».

Jusqu'aux fusils

Tout bien parcouru, ce pays de rocaille, de vent et de nerf, tous bien couverts, ces vigneronnes, rieurs et désespérés, on peut trouver trois « niveaux d'analyse ».

Premier étage : le « dossier du vin ». On peut le feuilleter in vivo, d'une coopérative à l'autre, d'un gros négociant à un petit vigneron. Si compliqué vu de Bruxelles, le dossier, on vous l'assure ici, est finalement assez simple. Les viticulteurs parlent même à convulsions de leur droit qu'ils vous adjurent de vous en tenir là. « Il faut toujours avoir une seule revendication », disent-ils, « ça évite de se perdre ». Quand vous montez à Paris voir le ministre, attention ! Si vous commencez à discuter ou à politiquer l'histoire, vous êtes perdu.

« L'âme française »

Mais le pourrait-il, ce simple dossier technique ne suffit pas, loin de là, pour raconter l'histoire de ces révoltes répétés. Ni surtout pour comprendre la place particulière qu'elle occupe dans notre conscience. Le Midi produit du « gros rouge », c'est-à-dire un liquide bleu-blanc-rouge. On ne s'étonnera pas si depuis deux siècles un petit morceau de notre mythologie patriotique se trouve engagé dans cette affaire. Le sujet est à la fois religieux et radical-socialiste. Depuis toujours, en effet, c'est l'âme française exprimée en litrons, le saint viticole gaulois, carburant au 10 degrés, qui ont permis de résorber les surproductions du Midi. L'attachement de la classe ouvrière pour « le rouge ordinaire », les liens particuliers et passionnés unissant la France et son pinard ont causé plusieurs fois les viticulteurs du désastre. La preuve : en 1914, les coopératives du Languedoc estimèrent participer à l'effort de guerre en ravitaillant les poilus. Slogan de l'époque : « Le vin est l'élément qui entretient le feu sacré de France française ». Un peu plus tard, en 1935 (décret-loi du 30 octobre), le lobby viticole de la Chambre des députés obtint « un élargissement de la consommation viticole chez les ouvriers par la distribution des rations supplémentaires à l'Association publique et dans l'armée ».

« Ce n'est tout de même pas compliqué, même si c'est absurde, suppose M. Wilfrid Garcia, viticulteur de l'Aude. La France produit trop de vin et s'en importe en masse d'Italie. Moins cher, bien sûr, mais parce que là-bas la fraude est générale. Quant à nous, qu'on accuse de faire du mauvais vin, nous sommes dans un système où le qualité est pénalisée. Autrement dit, plus vous cherchez à faire bon, moins vous gagnez d'argent (2) ».

« L'âme française »

Mais, dans le Languedoc, on préfère déceler dans ce phénomène un abaissement de la race française sous l'influence d'une quelconque délogie du soda : écouter M. Marcel Courrès, président du Syndicat des vigneronnes coopératives de l'Hérault : « Les jeunes Français, si sensibles à tout ce qui touche à la mode, se détournent du vin. Notre jeunesse est conditionnée. Cette

La célébration de « l'Aberrri Eguna »

L'importance du dispositif policier a limité le rassemblement basque de Guernica

Dimanche 30 mars e en lieu à Guernica (province de Biscaye) le traditionnel rassemblement par lequel les Basques célèbrent l'Aberrri Eguna le dimanche de Pâques. Pour la première fois, cette manifestation, qui a rassemblé environ cinq mille personnes face à de très abondantes forces de police, avait été préparée conjointement par les principaux partis politiques antifranchistes : démocrate chrétien, parti socialiste ouvrier espagnol, parti communiste d'Espagne et l'organisation révolutionnaire basque ETA. Une réunion préparatoire avait eu lieu à Bayonne il y a quelques semaines.

Le veille, le samedi 29 mars, un commando de l'ETA avait assassiné, à Saint-Sébastien, un sous-inspecteur de police. En outre, deux relais de la télévision espagnole en Pays basque avaient été dynamités. D'après la presse espagnole, quatre commandos de l'ETA étaient entrés en Espagne, venant de France, pour créer un climat d'agitation en Pays basque.

De notre envoyé spécial

Guernica. — Une ville en état de siège depuis la veille, entourée de barrages de police, surveillée d'hélicoptères, les patrouilles armées dispersant le moindre attroupement et procédant fréquemment à des interpellations. Une gare à peu près constamment occupée par la guardia civil, beaucoup de visiteurs refoulés. Des centaines d'arrestations préventives vendredi, et surtout samedi, après le meurtre, par l'ETA, d'un membre de la police politique, José Diaz Lizaso. Dans ces conditions, il était difficile aux autonomistes basques de rassembler, pour l'Aberrri Eguna, leur « jour de la patrie », toutes leurs forces. En fait, aucune manifestation véritable n'a pu avoir lieu, et bien des nationalistes de l'Euzkadi nord (français) et sud (espagnol) estimèrent, à l'issue de cette journée, qu'elle avait été un échec au moins par rapport aux succès des années précédentes.

Le processus qui avait conduit à l'organisation de cette journée, en revanche, est considéré par les nationalistes basques comme le premier pas vers leur réunification. « Des communistes aux chrétiens explique, par exemple, un des dirigeants du mouvement Aberrri Eguna, c'est la première fois que toutes les forces basques se réunissent pour célébrer le jour de la patrie basque par l'attentat de Saint-Sébastien.

L'action de l'extrême droite

Le nombre et l'efficacité dissuasive des policiers étaient tels, en tout cas, que les Basques qui avaient prévu de célébrer le jour de la patrie à Guernica ne pouvaient se risquer à la moindre manifestation véritable. Tout au plus un court incident a-t-il opposé, en fin de matinée, deux députés fédéralistes flamands du parti Volksunie, MM. Walter Luyten et Willie Knippen, venus de Bruxelles pour assister au vinage et au baptême de Sainte-Marie, aux policiers qui ont arraché aussitôt les deux députés. Les deux députés ont été expulsés de France dans des circonstances analogues, ont été interpellés avec un journaliste américain et conduits à Bilbao, puis à la frontière.

Le seul rassemblement de fervents autonomistes que la police ne pouvait empêcher était la grande messe, célébrée en basque, à 13 heures. Elle a rassemblé une foule d'autant plus inhabituelle qu'elle avait été précédée, une heure plus tôt, d'un autre office en espagnol.

L'autre « grand moment » espéré pour cet Aberrri Eguna n'a pu avoir lieu, les grilles entourant le jardin où est planté l'arbre de Guernica, symbole des libertés basques, sont restées obstinément fermées. De nombreux policiers avaient pris position à proximité et les promeneurs ne pouvaient guère que venir jeter un coup d'œil furtif sur l'endroit où, devant l'ancien Parlement de Biscaye, les basques ont fait et refait le serment de défendre les fueros (privileges) garantis aux Basques par la dynastie castillane.

Complétant la préparation psychologique entreprise du côté espagnol par la Guardia civil pour dissuader les Basques de se rendre à Guernica, les persévèrent éventuellement qu'ils y risquaient leur vie, des militants d'extrême droite avaient, dans la

DUNE NOUVELLE

Forces révolutionnaires pour vers le Nord

Après un déjeuner tardif, qui a fait converger les petits groupes vers les mesones et les restaurants, les « visiteurs » ont recommencé d'errer dans les rues, toujours surveillés par les policiers en armes. Les parties de cette partie, avec leurs étranges parlers professionnels, en veste rouge et béret basque, en ont fait d'autres. Même ceux qui font des réserves sur la violence des nationalistes basques comme l'apprentissage à repartir lorsque, vers 16 heures, alors que la police semblait déserrer quelques peu son étau, une rumeur s'est mise à circuler : l'ETA allait tenter un coup d'éclat en fin d'après-midi. On avançait même un moment précis : 19 heures.

Commentant cette « information » certains laissent apparaître leur joie, d'autres leur inquiétude, tous, on a peu près, leur sympathie. Même ceux qui font des réserves sur la violence des nationalistes basques comme l'apprentissage à repartir lorsque, vers 16 heures, alors que la police semblait déserrer quelques peu son étau, une rumeur s'est mise à circuler : l'ETA allait tenter un coup d'éclat en fin d'après-midi. On avançait même un moment précis : 19 heures.

Prendre Saig

Après un déjeuner tardif, qui a fait converger les petits groupes vers les mesones et les restaurants, les « visiteurs » ont recommencé d'errer dans les rues, toujours surveillés par les policiers en armes. Les parties de cette partie, avec leurs étranges parlers professionnels, en veste rouge et béret basque, en ont fait d'autres. Même ceux qui font des réserves sur la violence des nationalistes basques comme l'apprentissage à repartir lorsque, vers 16 heures, alors que la police semblait déserrer quelques peu son étau, une rumeur s'est mise à circuler : l'ETA allait tenter un coup d'éclat en fin d'après-midi. On avançait même un moment précis : 19 heures.

L'É

Après un déjeuner tardif, qui a fait converger les petits groupes vers les mesones et les restaurants, les « visiteurs » ont recommencé d'errer dans les rues, toujours surveillés par les policiers en armes. Les parties de cette partie, avec leurs étranges parlers professionnels, en veste rouge et béret basque, en ont fait d'autres. Même ceux qui font des réserves sur la violence des nationalistes basques comme l'apprentissage à repartir lorsque, vers 16 heures, alors que la police semblait déserrer quelques peu son étau, une rumeur s'est mise à circuler : l'ETA allait tenter un coup d'éclat en fin d'après-midi. On avançait même un moment précis : 19 heures.

M^{re} ROLAND DUMAS

CONTESTE CERTAINES VERSIONS DE LA MORT DE LAID MOUSSA

Parce que des informations parues dans la presse locale du Sud-Est donnent des événements qui ont précédé la mort de Mohammed Laid Moussa et une version inexacte et que ces informations émanent d'une même source qui se veut proche des enquêteurs, M^{re} Roland Dumas, l'un des avocats du jeune algérien, a tenu à préciser notamment dans un communiqué, qu'il est tendancieux, à partir de faits inexactes, de présenter la mort de Mohammed Moussa comme un règlement de compte entre « mauvais garçons » ou entre gens d'une même milieu ou encore comme le résultat d'une trahison d'un de ses amis.

Le mut de l'art

« A ce jour, aucun événement nouveau ne permet de modifier cette opinion. L'opinion dans, écrit l'avocat, un élément formel à tous ceux qui, ou prétendaient de rendre compte et d'informer tout au moins des idées toutes faites et flétrissent les préjugés de toutes sortes ».

Duet de Schimmelpenninck: le panatellaaaaaaaaaaaaaaaa

Duet de Schimmelpenninck